

LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

UNE REFONDATION DE LA VIE PARTISANE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8443 LUNDI 16 MARS 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'ÉTAT CASSE LA TIRELIRE

Aucun effort n'est ménagé pour assurer et renforcer la sécurité hydrique du pays. Tous les moyens humains et matériels sont mis à contribution, notamment avec la réalisation de nombreuses stations de dessalement de l'eau de mer. C'est un montant d'investissement considérable de 8 milliards de dollars que l'Etat a consenti pour l'ensemble de ces projets. PAGE 4



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

De nouveaux dispositifs pour l'inclusion

Page 2

300 REPAS OFFERTS CHAQUE SOIR AUX PLUS DÉMUNIS

Les marmites de la générosité

Page 5

GÂTEAUX TRADITIONNELS

Alerte sur les colorants alimentaires

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Blida ouvre de nouvelles classes

LA DIRECTION de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Blida, en coordination avec la Direction de l'éducation, a réussi à ouvrir des classes spéciales pour les enfants scolarisés présentant de légères déficiences mentales ou auditives légères, dans toutes les daïras de la wilaya.
Selon le directeur de l'action sociale, Mohamed Bahalil, ces classes ont été ouvertes dans le cadre de la prise en charge de tous les enfants aux besoins spécifiques, dans des établissements spécialisés ou éducatifs. Elles sont destinées aux enfants scolarisés présentant de légères déficiences mentales ou auditives légères, et sont réparties dans les 10 daïras de la wilaya.
Le même responsable a ajouté que la direction avait donné suite à toutes les demandes concernant la mise à disposition de lieux pédagogiques pour cette catégorie d'enfants dans les établissements scolaires.
Dans ce même contexte, M. Bahalil a évoqué le projet de construction d'un centre spécialisé dans la prise en charge des enfants inadaptés mentaux, d'une capacité de 120 places, actuellement en cours de réalisation dans la commune de Bougara (Est). Une fois livré, début 2028, il permettra d'alléger la pression sur le centre de Bouinan (150 places), qui accueille les enfants atteints de ce type d'handicap résidant dans la partie Est de la wilaya. Dans le cadre de ces mêmes efforts visant à favoriser l'intégration sociale et professionnelle de cette catégorie d'enfants, la direction a conclu un accord de coopération avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) pour leur permettre de pratiquer des activités sportives, notamment la natation, dans les salles multisports et les installations sportives qui lui sont rattachées, tout en garantissant la mise en place de toutes les mesures de sécurité nécessaires. **T. Bouhamidi**

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

De nouveaux dispositifs pour l'inclusion

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, hier, depuis la wilaya de Souk Ahras, la célébration officielle de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, annonçant de nouvelles mesures axées sur la numérisation des services et l'amélioration de la prise en charge éducative et professionnelle.


La ministre de la Solidarité nationale, Soraya Mouloudji.

A cette occasion, la ministre a déclaré que « de nombreux acquis ont été réalisés en faveur des personnes à besoins spécifiques grâce à l'attention particulière que leur accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de leur permettre une intégration effective au sein de la société ».
Elle a ajouté que « ces avancées s'inscrivent dans une vision globale visant à garantir l'égalité des chances et l'autonomie des personnes concernées », notamment à travers la modernisation et la numérisation des services publics qui leur sont destinés. Dans ce cadre, la ministre a annoncé le lancement prochain de deux services numériques importants, précisant que « nous travaillons actuellement à la mise en place de deux services numériques majeurs, à savoir la numérisation de la carte de la personne à besoins spécifiques et celle de l'allocation forfaitaire de solidarité ». La première responsable du secteur a également affirmé que ses services poursuivent les efforts pour compléter l'arsenal réglementaire relatif à cette catégorie soutenant que « nous nous attelons à l'élaboration des textes réglementaires restants liés à la loi relative aux personnes à besoins spécifiques ».
Sur le volet éducatif, la ministre a relevé l'importance de renforcer l'inclusion scolaire des enfants concernés, déclarant que « nous œuvrons à mettre en place des mesures pratiques permettant l'ouverture de classes spécialisées au sein du milieu scolaire ordinaire au profit des enfants à besoins spécifiques ». La ministre a indiqué que son département travaille à faciliter l'accès aux examens et concours pour les élèves en situation de handicap et prévoit d'ouvrir le secteur aux opérateurs privés pour la création d'établissements spécialisés. Elle a annoncé l'adoption prochaine d'un guide d'évaluation du handicap, outil scientifique pour mesurer le taux et le degré des différents types de handicap. Sur le plan professionnel, des mesures seront mises en place pour favoriser l'emploi des personnes à besoins spécifiques, incluant la réservation de postes et l'aménagement des lieux de travail. La ministre a également mis en avant l'importance du futur centre national dédié à l'autisme. Affirmant que « le Centre national de l'autisme constitue un acquis important qui permettra d'unifier les efforts des institutions publiques et de la société civile dans la prise en charge de cette catégorie ».
En marge de sa visite, la ministre, accompagnée du wali de Souk Ahras, a lancé une caravane de solidarité destinée à plus de 400 familles vivant dans des zones éloignées et frontalières. Vêtements de l'Aïd, aides à la mobilité, fauteuils roulants et équipements médicaux ont été distribués aux personnes âgées et aux personnes à besoins spécifiques. La ministre a rappelé que ces actions s'inscrivent dans la politique du secteur visant à renforcer la protection sociale et à promouvoir la solidarité au sein de la société. **Sihem Bounabi**

La formation, levier de réussite

L'ACCOMPAGNEMENT et l'autonomisation des personnes handicapées constituent un véritable investissement pour l'édification d'une société plus solidaire et équitable, ainsi que pour la construction d'un avenir façonné par l'ensemble des enfants de la nation, sans exception. C'est ce qu'a affirmé la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, à l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques.
Dans ce cadre, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a organisé une cérémonie mettant à l'honneur les capacités et les parcours inspirants des personnes en situation de handicap au sein des établissements de formation. Dans un communiqué diffusé par son département ministériel, il est rapporté que la ministre Nassima Arhab, accompagnée de Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, a présidé les activités organisées à l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage spécialisé pour personnes handicapées physiques (CFPA), situé dans la commune de Kouba (Alger).
L'événement s'est tenu en présence de plusieurs responsables, cadres du secteur de la formation professionnelle et invités d'honneur. « Cette célébration a été l'occasion de mettre en lumière des parcours inspirants de jeunes stagiaires qui ont fait de la volonté leur moteur et de la formation un levier pour affirmer leurs capacités et construire leur avenir professionnel », a-t-on appris de la même source.
La visite ministérielle a débuté par la découverte d'une exposition organisée pour l'occasion, mettant en avant divers travaux et produits réalisés par les stagiaires. « Ces réalisations illustrent le potentiel créatif et technique des jeunes lorsqu'ils bénéficient d'opportunités de formation inclusives et ouvertes à tous, sans exclusion », a indiqué le communiqué, ajoutant qu'elles démontrent également que la compétence ne connaît pas de limites et qu'un accompagnement adapté favorise l'émergence de talents capables d'innover et de contribuer activement à la société.
Selon la même source, le programme a également comporté une visite du club sportif du centre, témoignant de « l'intérêt accordé par le secteur à l'ensemble des dimensions favorisant l'épanouissement des stagiaires et le renforcement de leur confiance en eux ». Les activités se sont poursuivies par une cérémonie de distinction en l'honneur de stagiaires méritants venus de plusieurs centres spécialisés à travers le pays, saluant « leur excellence et leur persévérance ». La célébration a été ponctuée de prestations culturelles et artistiques présentées par les stagiaires, mettant en valeur « leurs talents et leur présence remarquable, tout en offrant une image authentique de leurs capacités d'expression, de créativité et de participation active à la vie culturelle et sociale », a-t-on précisé dans le communiqué.
A cette occasion, la ministre a réitéré l'engagement du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à consolider une approche inclusive, basée sur le principe que la formation constitue un droit et une opportunité pour tous. Elle a souligné que les établissements de formation doivent demeurer des espaces ouverts à toute personne désireuse d'acquérir des compétences et de construire son parcours professionnel.
Pour la ministre, « l'accompagnement et l'autonomisation de ces talents représentent un investissement réel pour l'édification d'une société plus solidaire et plus équitable, ainsi que pour un avenir façonné par l'ensemble des enfants de la nation, sans exception ». **Khalil A.**

80 fauteuils roulants distribués à Médéa

LA JOURNÉE nationale des personnes à besoins spécifiques a été marquée par la remise de 80 fauteuils roulants à Médéa, l'hommage aux lauréats et des animations culturelles et scientifiques valorisant le potentiel de ces enfants, tout en soulignant l'importance de l'inclusion et de l'accompagnement précoce.
Placée cette année sous le slogan « Renforcer les capacités entrepreneuriales des personnes à besoins spécifiques pour un avenir inclusif et durable », l'opération de distribution a été présidée par le wali, Djillai Doumi, accompagné du P/APW, des autorités locales et des cadres du secteur de la Solidarité nationale. Ainsi, quelque 80 fauteuils roulants ont été remis à des personnes à mobilité réduite, tandis que les lauréats du concours de mémorisation du Saint-Coran ont été honorés, de même que les bénéficiaires du programme de soutien aux familles productives, dans le cadre de l'accompagnement apporté à cette catégorie de la société. Pour l'occasion, les élèves issus des différents établissements spécialisés, sous tutelle de la DASS, ont présenté un riche programme d'animation, offrant des moments de joie et créant une ambiance festive pour l'assistance et les familles, mettant en exergue le potentiel de ces enfants aux besoins spécifiques. La célébration a également donné lieu à l'organisation d'une journée d'études à la salle de conférences de l'université Yahia Farès, organisée conjointement par la DASS et l'université, sur le thème « Éducation précoce et progression du développement des enfants présentant une déficience intellectuelle », sous le slogan « Les premières années font la différence ». Ce séminaire vise à sensibiliser à l'importance de l'éducation préscolaire et à soutenir les efforts pour un accompagnement scientifique et éducatif spécialisé destiné à ce groupe. Le wali a réaffirmé le soutien inconditionnel de l'État à cette catégorie de citoyens, soulignant l'engagement à garantir leur bien-être grâce à la mobilisation de toutes les ressources disponibles. Il a donné des directives pour que soient apportés tous les moyens nécessaires afin de permettre à ces personnes de surmonter les difficultés auxquelles elles sont confrontées et de répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs familles.
Nabi B.

LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Sayoud défend une refondation de la vie partisane

Devant le Conseil de la nation, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, hier, le projet de loi organique relatif aux partis politiques, adopté auparavant par l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte, inspiré des dispositions de la Constitution de 2020, a pour principal objectif de moderniser l'activité partisane, de renforcer la transparence et de moraliser la vie politique.


Saïd Sayoud.

Présentant les grandes lignes de ce projet devant les membres de la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, spécialisée du Conseil de la nation, M. Sayoud a affirmé que ce texte constitue « un pilier fondamental pour organiser la vie politique et permettre aux partis d'assumer pleinement leur rôle constitutionnel », précisant que ce projet de loi s'inscrit dans la dynamique des réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a souligné que le chef de l'Etat accorde « une attention particulière à la réorganisation de la pratique politique sur des bases constitutionnelles et institutionnelles solides », l'objectif étant de faire des partis politiques « des forces actives et influentes, capables de contribuer à la construction d'institutions fortes et crédibles et à la consolidation de l'Etat de droit ».

M. Sayoud a soutenu que cela permettra aux partis politiques d'évoluer dans « un cadre juridique plus organisé et plus efficace », leur donnant les moyens d'assumer pleinement leurs missions constitutionnelles, soulignant que « les partis politiques sont appelés à jouer un rôle central dans l'animation de la vie politique, l'encadrement des citoyens, la formation des élites et la mobilisation de la société autour des grands enjeux nationaux ».

Il a également relevé l'importance capitale de restaurer la confiance dans l'action politique, estimant que « ce texte contribuera à renforcer la crédibilité de la pratique partisane et à consolider le processus démocratique dans le pays ».

Dans le détail, M. Sayoud a précisé que le projet de loi comprend 97 articles répartis en sept chapitres. Il vise à adapter la législation existante aux dispositions de la Constitution algérienne de 2020, notamment ses articles relatifs aux droits et libertés politiques. Le ministre a affirmé que le texte introduit plusieurs dispositions destinées à renforcer la démocratie interne au sein des partis, à moraliser la vie politique et à améliorer l'organisation de l'activité partisane.

Parmi les nouveautés introduites par la loi figure la numérisation de la gestion administrative des partis politiques. Le ministre a fait savoir que le texte prévoit la mise en place d'une plate-forme numérique au niveau du ministère de l'Intérieur, destinée à recevoir et traiter les dossiers relatifs à la création des partis politiques et aux changements organisationnels. Il a indiqué que cette plate-forme permettra « de simplifier les procédures administratives, de réduire les délais de traitement des dossiers et de renforcer la transparence dans la gestion de la vie partisane ».

MODERNITÉ ET TRANSPARENCE

Le texte introduit également des dispositions destinées à lutter contre le nomadisme politique. Les élus ne pourront plus changer d'appartenance partisane durant leur mandat lorsqu'ils ont été élus sous l'étiquette d'un parti politique. M. Sayoud a ainsi fait savoir que « tout élu qui change d'appartenance durant la mandature sera automatiquement déchu de son mandat ».

En outre, le projet de loi prévoit des mesures afin d'encourager la participation des jeunes et des femmes à la vie politique. Le ministre a assuré que « la loi encourage leur présence dans les instances dirigeantes et les structures locales des partis. » Les partis politiques devront garantir une représentation minimale de 10 % pour chacune de ces catégories parmi les membres fondateurs. Dans le domaine financier, le texte introduit des règles plus strictes dans l'objectif de renforcer la transparence dans la gestion des ressources des partis politiques. Ces derniers devront déclarer l'ensemble des dons et contributions qu'ils reçoivent et déposer un rapport financier annuel auprès des autorités compétentes. Le projet de loi interdit également tout financement étranger et renforce les mécanismes de contrôle.

Par ailleurs, M. Sayoud a tenu à rappeler le processus de l'élaboration du texte, relevant que le projet de loi initié par le ministère de l'Intérieur a été examiné et enrichi par plusieurs départements ministériels. Par la suite, les services de la présidence de la République ont lancé une vaste consultation impliquant les partis politiques agréés et représentés dans les assemblées élues, aussi bien au niveau local que national.

De plus, avant son adoption par l'Assemblée populaire nationale, le projet de loi a également fait l'objet d'un examen approfondi au sein du Parlement. La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés avait organisé trois semaines durant une série d'auditions avec 23 partis politiques. Ces consultations ont permis d'approfondir les débats et d'enrichir le contenu du texte pour sa monture finale, avant d'être adopté à l'unanimité par les députés ». Saïd Sayoud a conclu sa plaidoirie en soutenant que cette réforme œuvrera à « poser les bases juridiques d'une vie partisane renouvelée, fondée sur la responsabilité, la transparence et la démocratie interne », permettant ainsi aux partis politiques de jouer pleinement leur rôle dans l'encadrement de la société et la consolidation de la pratique démocratique en Algérie.

Sihem Bounabi

APN

Un nouvel outil pour convertir l'audiovisuel en texte

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) poursuit sa transformation numérique avec la présentation d'une application innovante développée par le Centre de recherche en information scientifique et technique (CERIST), capable de convertir les enregistrements audio et vidéo des séances parlementaires en texte écrit. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet visant à moderniser le travail législatif, améliorer la rédaction des comptes rendus et renforcer l'efficacité des activités parlementaires, tout en consolidant la souveraineté numérique nationale.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du Parlement pour accompagner les transformations numériques et renforcer l'usage des technologies modernes dans le travail législatif, dans la perspective d'établir un Parlement digital et intelligent. Il s'agit d'améliorer les performances institutionnelles et de moderniser les méthodes de travail parlementaires grâce à des outils technologiques avancés.

À cette occasion, Ibrahim Boughali a souligné l'importance stratégique de la numérisation, qu'il considère comme un pilier pour moderniser le travail parlementaire, renforcer la transparence et améliorer l'efficacité administrative et législative. Il a également rappelé que cette démarche contribue à consolider la souveraineté numérique nationale en valorisant les compétences et les solutions technologiques algériennes.

Le président de l'Assemblée a donné des instructions strictes pour accélérer le processus de numérisation au sein de l'institution, afin de rehausser la performance parlementaire et suivre l'évolution technologique des institutions de l'État.

L'application présentée offre la possibilité de convertir rapidement et avec précision les enregistrements vidéo et audio, notamment ceux des séances publiques et des travaux des commissions, en textes écrits.

Cela facilite la rédaction des comptes rendus de séances, la documentation des interventions parlementaires et leur archivage, tout en contribuant à la modernisation des structures du Parlement.

Il a été rappelé que l'Assemblée populaire nationale avait déjà lancé, à ce jour, quarante-cinq applications numériques dans le cadre de son programme de modernisation administrative, témoignant de sa volonté de promouvoir l'innovation et les solutions technologiques locales au sein de l'institution législative.

Aymen D.

DÉCÈS DU MOUDJAHID NOUREDDINE DJOUDI

Tebboune présente ses condoléances

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, dimanche, ses sincères condoléances à la famille du moudjahid Noureddine Djoudi, décédé samedi à l'âge de 92 ans.

Dans son message, le président a rendu hommage à ce « diplomate pionnier » qui a marqué de son empreinte tous les postes qu'il a occupés au ministère des Affaires étrangères et lors de ses interventions dans divers fora et organisations internationales.

« Le défunt moudjahid a rejoint les rangs de la Révolution au sein des unités stationnées aux frontières, où il a eu l'honneur de former le leader sud-africain Nelson Mandela au maniement des armes lors de son séjour dans les camps d'entraînement de l'Armée de libération nationale (ALN) », a rappelé M. Tebboune.

Le président de la République a conclu son message en adressant ses « sincères condoléances et sentiments les plus profonds de compassion » à la famille et aux proches du défunt, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

« A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », a-t-il ajouté, soulignant l'exemplarité d'un moudjahid et diplomate patriote qui a consacré sa vie au service de la nation.

S. N.

HYDROCARBURES

Cap sur le Bid Round 2026

LE MINISTÈRE des Hydrocarbures et des Mines a affirmé que le prochain appel d'offres «Algeria Bid Round 2026», que l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) s'apprête à lancer, représente une étape importante qui ouvrira «une nouvelle ère d'opportunités» dans le domaine de l'exploration et du développement des hydrocarbures.

Dans un communiqué publié samedi soir par le ministère, il est indiqué que «l'Agence Alnaft se prépare à lancer l'appel d'offres d'hydrocarbures pour 2026, ouvrant de nouveaux horizons pour l'exploration et le développement grâce à certaines des opportunités les plus prometteuses au monde dans le secteur des hydrocarbures, en plus d'actifs de classe mondiale».

Le ministère a ajouté que de plus amples détails seront révélés «prochainement», alors que «l'Algérie progresse vers l'exploitation de nouveaux potentiels, le renforcement des partenariats stratégiques et la construction de l'avenir du développement des hydrocarbures en Algérie».

Il convient de noter que l'appel d'offres «Algérie 2024», dont les résultats ont été annoncés en juin 2025, a permis à des entreprises de différentes nationalités d'obtenir des licences d'exploration d'hydrocarbures dans cinq régions.

Le lancement de «l'appel d'offres Algérie 2024», le premier du genre depuis 2014, s'inscrit dans un vaste programme à travers lequel «Alnaft» a identifié 17 projets d'hydrocarbures qui seront proposés à l'investissement dans le cadre d'une série d'appels d'offres destinés aux institutions internationales.

M. B.

SELON LA MINISTRE DU COMMERCE INTÉRIEUR

Le consommateur au cœur des priorités

LA MINISTRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, a affirmé hier que la protection du consommateur algérien n'est pas seulement un devoir mais un engagement national qui englobe tout ce qui contribue à améliorer le cadre de la vie quotidienne du citoyen. Dans un discours prononcé à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, célébrée chaque année le 15 mars et dont le slogan cette année est «Des produits sûrs, des consommateurs confiants», la ministre a affirmé qu'il s'agit de protéger le consommateur «de la fourniture de produits alimentaires à la promotion du commerce électronique, en passant par l'établissement des principes de transparence dans les transactions, notamment en mettant en avant les prix et la qualité des services.» Elle a souligné l'engagement à offrir un environnement sûr et fiable aux consommateurs, grâce à une surveillance attentive…

En conclusion, elle a affirmé que «la protection des droits des consommateurs est la pierre angulaire de la nouvelle stratégie de notre ministère, qui vise à soutenir les produits locaux, à renforcer la transparence et à parvenir à un équilibre entre la protection des consommateurs et le développement du secteur économique national, conformément aux meilleures normes internationales.»

S. N.

HUIT MILLIARDS DE DOLLARS CONSENTIS AU DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

L'Etat casse la tirelire pour sa sécurité hydrique

Aucun effort n'est ménagé pour assurer et renforcer la sécurité hydrique du pays. Tous les moyens humains et matériels sont mis à contribution, notamment avec la réalisation de nombreuses stations de dessalement de l'eau de mer. C'est un montant d'investissement considérable de huit milliards de dollars que l'Etat a consenti pour l'ensemble de ces projets.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le vice-président et directeur général de l'Algerian Dessalement Company (ADC, filiale du Groupe Sonatrach), Mouloud Hachelaf, précisant que les différents projets de dessalement dont il est question concernent des stations réalisées et celles au programme pour les années à venir, l'Algérie misant gros sur cette solution pour assurer l'eau potable équitablement à tous les citoyens.

M. Hachelaf, a tenu à souligner que l'Algérie connaît depuis plusieurs années une «véritable révolution» dans le domaine du renforcement de la sécurité hydrique, notamment grâce à l'expansion des projets de dessalement d'eau de mer.

Cette solution étant une alternative sûre, l'Etat n'a pas lésiné sur les moyens qu'elle nécessite, et ce en allouant d'importants investissements publics à ce secteur. «Les investissements du premier programme complémentaire s'élevaient à environ 2,4 milliards de dollars, tandis que plus d'un milliard de dollars a été alloué à la première phase du deuxième programme (complémentaire)», a expliqué M. Hachelaf lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale. En incluant tous les projets en cours, a-t-il poursuivi, «l'investissement total consacré à la production et au dessalement de l'eau de mer avoisine les 8 milliards de dollars».

Le premier responsable de l'ADC a rappelé que le premier programme complémentaire a été achevé puisque le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a inauguré successivement cinq grandes stations de dessalement en février 2025. Il a ajouté que la capacité de production totale de ces stations est d'environ 1,5 million de mètres cubes par jour, ce qui a «contribué à augmenter le taux de dessalement d'eau de mer dans l'approvisionnement de la population en eau potable de 18 à 42 %, tandis que la production quotidienne est passée de 2,2 millions de mètres cubes à environ 3,7 millions de mètres cubes actuellement». Ces stations sont entrées progressivement en service et, aujourd'hui, la plupart d'entre elles ont atteint leur capacité de production maximale, avec plus de 300 millions de mètres cubes d'eau par jour.



Un investissement considérable.

Pour ce qui est des projets à venir, le même responsable a rappelé que le président de la République a annoncé, lors du Conseil des ministres d'octobre dernier, le lancement du deuxième programme complémentaire, qui prévoit l'achèvement de six nouvelles usines de dessalement d'eau dans plusieurs wilayas de l'est et de l'ouest du pays. Il a été décidé, dans un premier temps, de réaliser trois stations dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, compte tenu de la priorité imposée par la rareté des précipitations dans ces régions.

Dans ce contexte, il a souligné que la capacité de production de ces stations est d'environ 900 000 mètres cubes par jour, soit 300 000 mètres cubes par station, notant que l'une des caractéristiques les plus importantes de ce programme est que l'eau dessalée sera acheminée vers les villes de l'intérieur et non uniquement vers les villes côtières, sur des distances pouvant atteindre entre 150 et 250 kilomètres.

M. Hachelaf a soutenu que la réalisation de ces projets se fait selon la même stratégie que celle adoptée dans le premier programme, en s'appuyant sur des entreprises nationales, notamment des filiales du Groupe Sonatrach et du Groupe Cosider.

A cette occasion, il a annoncé que les ateliers ont effectivement été ouverts, les terrains préparés et les travaux d'ingénierie, de construction et d'équipement lancés, avant d'émettre le souhait que les projets en question soient achevés dans les 26 mois suivant la fin des études et des travaux d'ingénierie actuellement en cours.

T. Gacem

START-UP ET PROJETS INNOVANTS

Boom des demandes de labellisation

PLUS de 100 000 demandes de labellisation ont été formulées à travers la plateforme start-up.dz, a indiqué, hier, le directeur des startups et des structures d'appui au ministère de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Chamseddine Benmoussat, au lendemain de son installation en tant que président du comité national de labellisation.

Il a assuré que l'opération de demande des labels proposés par un comité spécialisé se fait de manière 100 % numérisée et accessible 24h/24, sept jours sur sept sur la plateforme susmentionnée. Il a ajouté qu'il est proposé par le comité chargé de ce volet quatre labels à ceux qui voudront déposer des demandes. Il s'agit du label «projet innovant», du label «start-up», du label «incubateur» et du label «scale-up». Cependant, a souligné M. Benmoussat, qui occupe également le poste de président du comité national de labellisation au ministère de l'Economie de la Connaissance et des Startups, le dépôt d'une demande ne garantit pas son acceptation. «Le taux d'acceptation des labels ne dépasse pas les 15 % pour les start-up et les 20 % pour les projets innovants», a-t-il précisé lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale. C'est d'ailleurs comme cela que ça se passe dans le monde entier, il ne suffit pas de déposer une demande pour recevoir un label.

Deux raisons sont avancées par Benmoussat pour expliquer le faible taux enregistré. La première est que certains secteurs sont saturés, à l'image du e-commerce et du e-service, alors que le comité, qui a récemment durci ses critères d'attribution, souhaite recevoir des demandes qui visent les secteurs stratégiques à l'instar de l'économie de l'eau, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la technologie nouvelle, la technologie critique, l'agriculture, l'énergie renouvelable et la santé, selon l'intervenant. La deuxième raison concerne les dossiers des demandeurs à proprement parler. M. Benmoussat a indiqué que 50 % des dossiers sont inéligibles à passer au comité, et ce, en raison d'un manque de prototype, de business model ou encore d'innovation.

«Dans le souci d'accompagner les demandeurs de label à mieux élaborer leurs demandes, nous formulons des réserves qui sont transmises aux porteurs de projets pour que le prototype soit complété ou maturé», a-t-il expliqué. Interrogé sur la composante du nouveau comité de labellisation des «startups» et des «projets innovants», fraichement installé, M. Benmoussat a déclaré que ledit comité, dont il est le président, doit suivre les changements de l'écosystème.

«Depuis sa création en 2020, le comité a été enrichi par d'autres composantes du ministère et d'autres acteurs de l'écosystème. Actuellement, nous sommes à quatorze membres. Onze appartiennent à différents ministères et trois sont des acteurs de l'écosystème, que ce soit des incubateurs, des experts en technologies actuelles, comme l'IA et la cybersécurité, et d'autres qui appartiennent au patronat», a-t-il révélé, avant de poursuivre en assurant qu'il est important d'avoir un avis de l'écosystème et un avis du tiers. Il convient de rappeler que le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie d'installation de la nouvelle composition du comité national de labellisation, chargé de l'attribution des labels «projet innovant», «start-up», «incubateur» et «accélérateur», et ce dans le cadre du renouvellement de ses membres.

Hamid B.

300 REPAS OFFERTS CHAQUE SOIR AUX PLUS DÉMUNIS

LES MARMITES DE LA GÉNÉROSITÉ

Quelques minutes avant l'adhan du maghreb, l'agitation monte autour du point de distribution de l'ITFC de Ben Aknoun. Les bénévoles se placent derrière les tables, où sont soigneusement disposés les sacs contenant les repas. Dans les minutes qui précèdent la rupture du jeûne, les premiers bénéficiaires arrivent, certains avec discrétion, d'autres pressés par l'heure qui approche. En moins de vingt minutes, près de 300 repas sont distribués dans une atmosphère à la fois intense et fraternelle.

Derrière cette organisation bien rodée se trouve le chef cuisinier Hmimed Raissi, membre permanent de l'association caritative Nass El-Kheir. Autour de lui, une quarantaine de bénévoles, pour la plupart des étudiants, s'activent chaque jour du mois sacré pour préparer et distribuer des repas aux personnes dans le besoin.

Car bien avant l'heure du ftour, le travail commence dans le laboratoire du chef Raissi, situé à Oued Romane. Dès les premières heures de la matinée, les marmites sont installées sur les fourneaux, les légumes sont lavés et découpés, les épices commencent à parfumer l'air. Dans cette cuisine animée, chacun connaît son rôle. Certains préparent la chorba, d'autres s'occupent du deuxième plat ou du conditionnement des repas. Entre gestes précis et échanges complices, la solidarité se construit au rythme des préparations.

Natif de Bab El-Oued, Hmimed Raissi a confié au *Jeune Indépendant* que cet engagement lui vient d'une éducation profondément ancrée dans les valeurs de partage et de générosité. «Ces gestes de bienfaisance m'ont été transmis par mes parents. A l'époque, mon père était marchand de légumes et je le voyais, durant le mois sacré, venir en aide aux familles nécessiteuses. Cet esprit de solidarité ne m'a jamais quitté», raconte-t-il avec émotion.

Membre permanent du haut conseil de l'association Nass El-Kheir depuis 2015, le chef cuisinier s'investit depuis plus de quatorze ans dans des actions de solidarité. Pour lui, le ramadan est un moment privilégié pour renforcer les élans d'entraide. «C'est une période propice pour multiplier les bonnes actions, notamment en venant en aide aux plus démunis», souligne-t-il.

Chaque jour, la préparation des repas représente un véritable défi logistique. L'organisation doit être précise pour que les plats



Une organisation bien rodée.

soient prêts à temps et distribués avant la rupture du jeûne. «Avec mon équipe, nous préparons environ 300 repas quotidiennement. Nous aurions aimé en faire davantage, mais à part l'opérateur Ooredoo, nous n'avons pas reçu beaucoup de soutien de la part des sponsors», explique le chef.

Evoquant les dons des citoyens, il ajoute que la situation est plus difficile cette année. «Les contributions sont moins nombreuses et la vie est devenue encore plus chère que l'an dernier», confie-t-il. Malgré ces moyens limités, l'équipe veille à proposer des repas complets et équilibrés. Pour le chef Raissi, il est important que chaque bénéficiaire puisse rompre le jeûne dignement. «Nous essayons toujours d'offrir un bon repas pour l'iftar, avec un menu de qualité. La personne qui vient ici doit pouvoir manger un repas digne et équilibré. J'essaie également de varier les menus», précise-t-il.

La qualité des produits constitue d'ailleurs une priorité. Chaque matin, le chef se rend lui-même au marché pour sélectionner les ingrédients nécessaires à la préparation des repas. «Je choisis personnellement les légumes et la viande. Pour cette dernière, je privilégie des morceaux adaptés à la cuisson, ni trop gros ni trop secs. Quant aux légumes, je m'approvisionne auprès de commerçants que je connais bien», explique-t-il.

Certains produits sont achetés quotidiennement afin de garantir leur fraîcheur, notamment les légumes nécessaires à la préparation des plats du jour. Cette attention portée aux ingrédients permet d'assurer des repas équilibrés et savoureux. Pour le chef Raissi, cette initiative dépasse largement le simple cadre associatif. «Pour moi, c'est presque un devoir. Ce n'est pas seulement une activité caritative, c'est aussi une responsabilité humaine et citoyenne», affirme-t-il.

Les kits distribués pour le ftour sont composés de trois dattes, de trois boules de pain, d'une bouteille d'eau, d'une chorba et d'un deuxième plat, selon le menu du jour. Tout au long du mois sacré, ces repas sont distribués dans plusieurs points situés au niveau de l'ITFC de Ben Aknoun.

Les bénéficiaires ne sont pas uniquement des étudiants. Parmi eux figurent également des personnes âgées et des citoyens modestes qui n'ont parfois pas les moyens de s'offrir un repas pour la rupture du jeûne. «Certains viennent avec beaucoup de pudeur», confie le chef. Cette année, la mobilisation des bénévoles a été particulièrement importante. Une quarantaine d'étudiants résidant dans différents centres universitaires d'Alger participent chaque jour à la préparation et à la distribution des repas. «Ils sont très assidus et impliqués», souligne M. Raissi.

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ENGAGÉE

Dans la cuisine, l'ambiance est à la fois studieuse et conviviale. Les casseroles bouillonnent, les plateaux s'alignent et les mains s'activent dans un ballet parfaitement orchestré. Le chef supervise les préparations tout en partageant ses conseils et son expérience avec les bénévoles qui l'entourent.

En plus de l'aspect solidaire, cette initiative constitue également un véritable espace d'apprentissage et de transmission. Il explique que le travail se fait «dans une ambiance familiale. Cette action permet aussi à ces jeunes d'apprendre à cuisiner et de comprendre l'importance de réduire le gaspillage alimentaire».

Les bénévoles participent activement à la préparation de différents plats et desserts. «Pour la célébration du 8 mars, nous avons réalisé un grand gâteau. Les autres jours, nous préparons des tartes aux fraises ou au citron, du tiramisu, mais aussi des pizzas ou des cocas. Pour certains jeunes qui n'ont jamais vraiment cuisiné chez eux, c'est une véritable découverte», ajoute le chef.

Pour Chahrazad, étudiante à l'université de Bouzaréah, cette expérience est particulièrement marquante car, selon elle, «c'est la première fois que je passe le ramadan loin de ma famille, qui vit à Ouargla. Etre au sein de cette équipe me donne l'impression d'être un peu en famille. Ce lieu a vraiment créé un esprit de fraternité». Elle confie que «nous avons beaucoup appris grâce à lui. Il nous transmet son savoir et ses techniques. Nous l'aidons dans toutes les étapes, de la préparation des plats au conditionnement des repas», explique-t-elle.

Kaoutar, étudiante en sciences biologiques, participe pour la deuxième année consécutive à ce type d'initiative. «Pendant le ramadan, chacun cherche à accomplir de bonnes actions. Ce genre d'initiative est une belle occasion de faire le bien et d'accumuler des hassanate», affirme-t-elle. Pour elle, cette expérience rappelle surtout l'importance de la solidarité. «Cela nous fait prendre conscience que beaucoup de personnes ont du mal à trouver de quoi rompre le jeûne. Ce mois nous invite à ressentir la situation des autres et à faire preuve de générosité», ajoute-t-elle.

De son côté, Haroune Zine Eddine, 28 ans, occupe bénévolement depuis six ans le poste de responsable des finances au sein de l'association Nass El-Kheir. Selon lui, l'opération de cette année a été lancée à la dernière minute par les responsables. «Nous avons réussi à constituer une petite équipe qui travaille dans un véritable esprit de famille. Avec la fin du ramadan qui approche, nous savons que nous aurons du mal à nous séparer sans émotion, comme chaque année», confie-t-il.

Pour Haroune, la distribution des repas avant le ftour reste un moment particulièrement intense, car «c'est un véritable pic d'adrénaline : distribuer 300 repas en moins de vingt minutes, avec un temps très limité et la fatigue du jeûne. Mais au final, le bonheur et la satisfaction que l'on ressent compensent largement tous les efforts», conclut-il.

Amel Saïdi

RAMADAN A ORAN

Entre soirées coraniques et campagnes humanitaires

DES SOIRÉES coraniques, des concours de mémorisation du Coran destinés aux enfants ainsi que des actions solidaires, notamment des campagnes de don de sang, sont organisés dans plusieurs mosquées et structures de jeunesse à Oran, dans le cadre du programme d'animation du mois de Ramadan 2026. Ces activités spirituelles et sociales, initiées en coordination avec différents secteurs et associations locales, visent à promouvoir les valeurs de solidarité, de partage et de transmission des enseignements religieux auprès des jeunes. La Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Oran poursuit, à cette occasion, l'organisation de plusieurs activités spirituelles et pédagogiques à travers différentes mosquées et structures locales. Parmi elles, figurent la neuvième édition de la tente «Majalis Adh-Dhikr wa At-Tadhkir», un espace consacré aux rencontres religieuses, aux conférences et aux échanges autour des valeurs spirituelles. Parallèlement, plusieurs mosquées de la wilaya accueillent des soirées coraniques ainsi que des concours de mémorisation du Coran destinés aux jeunes récitants. Parmi ces initiatives figure la compétition organisée à la mosquée Ibad Errahmane, située dans le quartier AADL de la commune de Misserghin, ainsi qu'à la mosquée Ibn Taymia, dans le quartier Millénium relevant de la daïra de Bir El Djir, en coordination avec les anciens des Scouts Musulmans Algériens de la wilaya d'Oran, dans une ambiance spirituelle marquée par la participation active des enfants et de leurs familles. Dans le même esprit, des cérémonies ont été organisées pour honorer les jeunes ayant mémorisé le livre saint, notamment à la maison de jeunes de Misserghin, ainsi qu'à la mosquée Abdallah Ibn Massoud, située au village de Flaoucen, dans la daïra d'Aïn El Turck, où plusieurs lauréats ont été récompensés en présence de leurs proches et des encadreurs. Par ailleurs, la Direction des affaires religieuses a également initié plusieurs campagnes de don de sang dans différentes mosquées de la wilaya, dans le but de renforcer les élans de solidarité et d'entraide qui caractérisent ce mois sacré, et d'encourager les fidèles à contribuer à ces actions humanitaires au profit des établissements de santé.

Brahim Mazi

GÂTEAUX TRADITIONNELS

Alerte sur les colorants et brillants alimentaires

À QUELQUES JOURS de l'Aïd El-Fitr, période durant laquelle les familles redoublent d'efforts pour préparer pâtisseries et gâteaux traditionnels, l'Organisation algérienne de protection du consommateur et son environnement (APOCE) met en garde contre l'utilisation de certains produits décoratifs, notamment les « brillants alimentaires ». Pour cause, le « nacré » et certains colorants blancs contenant du dioxyde de titane, une substance jugée risquée pour la santé.

Pour l'Aïd El-Fitr, la tradition veut que l'on serve les plus beaux gâteaux sur les tables algériennes. Mais cette année, l'éclat des gâteaux traditionnels et d'autres pâtisseries pourrait cacher un danger invisible. Dans un message de sensibilisation, l'organisation a alerté sur les risques liés à l'usage excessif du brillant alimentaire connu sous le nom de « nacré », ainsi que du colorant blanc utilisé pour embellir les pâtisseries. Parmi les substances pointées du doigt figure le dioxyde de titane, identifié sur les étiquettes par les codes E171 ou Sin 171.

Selon l'organisation, cette substance est considérée comme préoccupante sur le plan sanitaire. Elle rappelle que l'Autorité européenne de sécurité des aliments a estimé qu'elle pouvait présenter des risques, ce qui a conduit à son interdiction dans l'Union européenne depuis 2021, en raison de soupçons de toxicité génétique, susceptible d'affecter le matériel génétique des cellules.

Les spécialistes expliquent également que les particules de dioxyde de titane sont extrêmement fines, appartenant à l'échelle nanométrique. Cette particularité leur confère une capacité de pénétration importante, pouvant permettre à ces particules de franchir la paroi intestinale et d'atteindre la circulation sanguine, avec un risque potentiel de stress oxydatif et de dommages cellulaires.

Toutefois, l'organisation souligne que l'usage du dioxyde de titane ne se limite pas aux décorations alimentaires. On le retrouve également dans certains dentifrices, notamment destinés aux enfants, ainsi que dans des confiseries et sucreries industrielles.

Face à ces risques potentiels, l'Organisation appelle les citoyens à faire preuve de vigilance lors de l'achat de produits alimentaires, en prenant le temps de lire attentivement la liste des ingrédients.

Elle recommande en particulier d'éviter les produits contenant le code E171, afin de préserver la santé, surtout durant les périodes festives où la consommation de pâtisseries et de sucreries augmente sensiblement.

Lynda Louifi

PROMOTION SUR DIPLÔME

Les fonctionnaires de l'éducation invités à se faire recenser

Les directions de l'éducation de plusieurs wilayas ont entamé une opération de recensement des fonctionnaires ayant obtenu de nouveaux diplômes universitaires après le 1er janvier 2025, en vue de leur promotion sur la base du diplôme. Magister, master et doctorat obtenus après le 1er janvier 2025 sont concernés par cette mesure exceptionnelle prévue dans le cadre du nouveau statut particulier des personnels de l'éducation.



Une mesure exceptionnelle.

Cette démarche intervient dans le cadre de l'application du décret exécutif n° 25-54 du 21 janvier 2025, portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale.

À travers cette mesure, les autorités entendent reconnaître les efforts de formation fournis par les employés du secteur et valoriser davantage les compétences internes. L'objectif affiché est de permettre aux fonctionnaires ayant amélioré leur niveau de qualification de bénéficier d'une promotion correspondant à leur nouveau parcours académique, tout en instaurant davantage d'équité au sein du secteur.

Dans des correspondances officielles datées du 8 mars, les services du personnel relevant de certaines directions de l'éducation ont adressé des instructions aux chefs de service, aux directeurs des établissements scolaires des trois paliers d'enseignement, primaire, moyen et secondaire, ainsi qu'aux inspecteurs et aux responsables des centres d'orientation scolaire et professionnelle.

Ces responsables ont été appelés à informer sans délai les employés concernés par cette opération, à savoir les fonctionnaires ayant obtenu un diplôme scientifique après le 1er janvier 2025 et souhaitant bénéficier d'une promotion sur cette base. Les personnels concernés ont été invités à déposer leurs dossiers administratifs avant la date limite fixée au 15 mars.

Les services administratifs ont précisé que cette opération concerne exclusivement trois diplômes, à savoir le magister, le master et le doctorat. Ces qualifications universitaires sont considérées comme ouvrant droit à un examen des dossiers dans le cadre de la promotion sur la base du diplôme, selon les conditions fixées par le nouveau texte réglementaire.

Les employés concernés sont appelés à remettre des copies lisibles et claires de leurs diplômes aux directeurs de leurs établissements respectifs. Ces derniers doivent ensuite transmettre les documents aux services du personnel compétents, accompagnés d'un bordereau d'envoi mentionnant notamment la date de transmission ainsi que l'identité des bénéficiaires.

Les directions de l'éducation ont insisté sur la nécessité d'assurer une large diffusion de l'information au sein des établissements scolaires. Dans ce cadre, les directeurs sont invités à assumer pleinement leur responsabilité dans l'information des fonctionnaires concernés, afin d'éviter toute omission ou tout retard préjudiciable.

Les services concernés ont d'ailleurs averti qu'un retard dans la transmission des dossiers pourrait priver certains employés de leur droit à la promotion annuelle. Cette mise en garde reflète la volonté de l'administration de traiter l'opération dans des délais précis et dans le respect du calendrier fixé.

Au-delà de la simple collecte des dossiers, l'administration prévoit un contrôle rigoureux des pièces déposées. L'objectif est de garantir la conformité des diplômes avec les spécialités exigées par le nouveau statut particulier et d'assurer le respect des principes d'équité et d'égalité des chances entre tous les candidats.

Les services compétents devront ainsi examiner minutieusement les dossiers afin de s'assurer que chaque demande répond aux conditions réglementaires. L'administration ambitionne de finaliser le traitement de ces dossiers avant la fin de l'année scolaire en cours, pour permettre aux bénéficiaires de profiter des effets financiers et administratifs liés à leur promotion.

Cette opération s'appuie sur le décret exécutif n° 25-54 du 21 janvier 2025, qui constitue l'un des principaux textes de réforme encadrant les corps spécifiques de l'éducation nationale. À travers ce dispositif, le ministère de tutelle cherche à moderniser la gestion administrative du secteur et offrir de nouvelles perspectives professionnelles aux employés ayant investi dans leur formation universitaire au cours de leur carrière.

Les notes adressées par les directions de l'éducation viennent ainsi clarifier un dossier longtemps attendu par de nombreux travailleurs du secteur, celui de la promotion sur la base du diplôme. Cette dernière est d'ailleurs présentée comme une mesure exceptionnelle, dans la mesure où elle s'applique aux diplômes obtenus après l'entrée en vigueur du nouveau décret, soit à compter du début de l'année 2025.

Lynda Louifi

CROISSANT-ROUGE

Des vêtements de l'Aïd pour les enfants malades

DANS le cadre de ses initiatives de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan, le Croissant-Rouge algérien (CRA), en collaboration avec la Société nationale de santé (SNS), a distribué samedi des vêtements de l'Aïd aux enfants hospitalisés au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Issad-Hassani de Beni Messous (Alger).

Cette action humanitaire a bénéficié à 50 enfants malades, dont l'état de santé ne leur permet pas de passer l'Aïd el-Fitr auprès de leurs familles, a indiqué le directeur de la santé au CRA, Mohamed El Mehdi Bellaouar.

Le responsable a précisé que le CRA prévoit également de distribuer plus de 400 vêtements aux enfants hospitalisés dans d'autres établissements de la capitale, dans le cadre de son programme de solidarité dédié au mois sacré.

À l'échelle nationale, le Croissant-Rouge algérien s'apprête à offrir plus de 50 000 vêtements, soulignant ainsi son engagement à renforcer les valeurs de solidarité et d'entraide et à apporter de la joie aux enfants malades durant cette période de fête.

M. B.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les parents invités à suivre la scolarité de leurs enfants

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a annoncé, hier, l'organisation d'une journée porte ouverte, prévue le jeudi 19 mars prochain, dans les établissements scolaires des trois niveaux d'enseignement (primaire, moyen et secondaire). Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures tendant à encourager le suivi des résultats scolaires des élèves et à faciliter la communication entre les parents et les établissements. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la tutelle.

Au cours de cette journée, les parents pourront non seulement retirer les bulletins de leurs enfants, mais également échanger de manière directe et constructive avec les enseignants et le personnel administratif. Le Ministère a, à ce titre, souligné l'importance de cette rencontre, qui permet à la fois d'évaluer les performances scolaires des élèves et de renforcer le dialogue et la collaboration entre parents et enseignants.

Ces rencontres offriront l'occasion de discuter des points forts, des axes d'amélioration et des projets futurs pour chaque élève, permettant ainsi aux familles de s'impliquer activement dans le suivi scolaire et d'accompagner leurs enfants vers la réussite. Cette démarche vise à « soutenir et motiver les élèves pour qu'ils atteignent leur plein potentiel et améliorent leurs résultats scolaires », a-t-on précisé dans la même source.

En facilitant ce lien direct entre les familles et les établissements, le Ministère espère contribuer à une meilleure réussite scolaire et à un suivi éducatif plus efficace pour tous les élèves, a fait savoir le communiqué.

K. A.

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



SOUPE DE POTIRON



POUR CEUX qui ont un soucie gastrite et ne peuvent pas prendre « chorba » tous les jours, je vous propose une bonne soupe de potiron, facile et rapide à préparer, bon marché, savoureuse et légère, elle vous apportera ce qu'il faut en vitamines et minéraux. Pour apporter de l'onctuosité à ce velouté de courge aux pommes de terre, poireau, j'ai ajouté des quenelles de mascarpone dans chaque bol…

INGRÉDIENTS:

800g de potiron.
1 poireau.
2 pommes de terre.
1 oignon.
Mascarpone.
Sel et poivre.
2c à soupe de crème liquide.
1 cube de bouillon de légumes.

Préparation:

Éplucher les légumes et couper-les petits morceaux, et puis émincer l'oignon.
Mettre tous les légumes dans l'autocuiseur avec le cube de bouillon et couvrir d'eau.
Laisser cuire 15 minutes à partir du sifflement de la soupape.
Mixer les légumes en filtrant l'eau.
Ajouter l'eau jusqu'à consistance désirée, saler et poivrer et ajouter la crème liquide et mélanger.
Servir chaud dans des bols en ajoutant une quenelle de mascarpone sur chaque bol de soupe.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

LE CONSEIL DU JOUR

Les bienfaits de la cerise pour notre santé

C'EST UN ANTI-CANCER, la quercétine et les extraits d'anthocyanines contenus dans la cerise sont des flavonoïdes qui exerceraient une activité anticancérigène. Des études ont démontré que sa consommation permettrait de prévenir la formation de lésions dans le côlon, susceptibles de se transformer en tumeurs. Elle ralentirait également la croissance de cellules cancéreuses dans l'intestin.

Egalement un anti inflammatoire, grâce à la présence de l'anthocyanines qui est un antioxydant aux propriétés anti-inflammatoire très puissantes. Selon une étude, sa forte présence dans la cerise réduirait les douleurs musculaires et favoriserait la récupération lors d'un effort intense.

La richesse en potassium présent dans la cerise favorise l'élimination des urines et des toxines contenues dans le sang. Sa consommation a donc une incidence positive sur les reins et facilite leur bon fonctionnement. En infusion, les queues de cerises sont diurétiques, rafraîchissantes et sont très utiles pour lutter contre la rétention d'eau.

La cerise est aussi un très bon remède naturel contre la constipation. Elle tonifie également le conduit digestif et assainie le côlon.

Protège la peau grâce à l'anthocyanine présent dans la cerise lui donne cette couleur rouge foncée. Cet antioxydant est utilisé par l'organisme pour fabriquer des acides aminés essentiels à sont bon fonctionnement. Il protège aussi les cellules du corps du vieillissement cutané, ainsi que de la radiation UV. Pour tonifier votre bronzage, la cerise donne un coup de fouet aux épidermes fatigués !

Il lutte contre l'insomnie, une étude américaine a récemment démontré l'importante présence de mélatonine, une hormone qui régule nos cycles de veille et de sommeil, dans la cerise. Ainsi, sa consommation pourrait aider à ralentir le processus de vieillissement, combattre le décalage horaire et réguler le sommeil. Cette étude est une grande avancée pour traiter les personnes souffrant d'insomnie de manière naturelle.

SABLÉ SALÉ AU SAUMON



A COURT D'IDÉE, voilà une recette de sablés salés au saumon facile et rapide à faire. Une recette que je ne cesse de faire dont elle a un succès fou chez moi. C'est une recette qui embellira un apéritif en attendant de passer à table!

INGRÉDIENTS

80g de beurre ramolli.
1oeuf.
3càs d'eau.
1/2cc de sel.
200g de farine
Pour la garniture:
200g de saumon fumé
Un jus d'un citron.
Persil ou aneth de préférence.
Poivre.
4càs de fromage style boursin.
1 blanc d'œuf.
Graines de pavot.

Préparation:

Temps de préparation : 10 min Temps de cuisson : 20 min Total : 30 min

Mélanger la farine et le beurre ramolli coupé en dès sablonner avec les bouts des doigts
Hacher le saumon avec l'aneth et le jus de citron dans un robot.
Abaisser la pâte sur un plan fariné à l'aide d'un rouleau pâtissière sur une épaisseur d'3 mm ; étaler le fromage par dessus et puis le saumon.
Rouler la pâte de l'extrémité à l'extrémité et badigeonner de blanc d'œuf au pinceau le boudin de pâte et rouler-le sur les graines de pavot filmer avec du film alimentaire et mettre au congélateur pendant 1heure.
Préchauffer le four à 180°c
Découper des ronds de 1 cm à l'aide d'un couteau et les mettre sur plaque allant au four tapissée de papier sulfurisé mettre au four pendant 20 minutes.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

CRÊPES TIRAMISU EN TULIPES



AUSSI DÉLICIEUX que sa puisse paraître ces crêpes roulées en tulipes en version tiramisu surprendrons vos amis, des crêpes fortement chocolatées parfumées de café et garnies de crème de mascarpone sans œufs pour les présenter à vos invités lors de vos soirées de Ramdhan!

Ingrédients:

Pâte à crêpes
2oeufs
250g de farine
2c à soupe de café soluble
40g de cacao
40g de beurre fondu
25cl d'eau
30cl de lait
40g de sucre.
Pour la crème de mascarpone
500g de mascarpone
40cl de crème liquide froide
120g de sucre semoule
Pour la décoration
Cacao

QUELQUES CRÊPES DENTELLES



PRÉPARATION:

Dans un saladier mélangez la farine, le cacao, le sel, le sucre et les œufs et versez l'eau et le café préalablement dissout dans le lait et mixez et puis ajoutez le beurre fondu
Laissez reposer 1 heure votre pâte
Dans une poêle bien chaude et graissée cuire vos crêpes des deux côtés et laissez refroidir.
Battez le mascarpone et le sucre-Montez la crème en chantilly et incorporez-la délicatement au mascarpone et réservez au frais
Empilez deux crêpes pliez en deux et encore en deux et ouvrez-les du milieu pour former une tulipe et en garnir des verres à pied ou des coupes en verre.
Garnir l'intérieur de crème de mascarpone saupoudrez de cacao et décorez de crêpes dentelles et servir avec une assiette et des couverts.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégustation!!

BOUKALA EL YOUM

Fatma ya fetouma ya tawyet la3loum wachbik meghbouna , Ida bik 3la ezzine rani nechkour fik , Wida bik 3la zwaj rani nestena fik .



RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Cette mesure abrogationniste qui survint la mi de « Cha'ban » ou mois du Prophète, de la seconde année de l'Hégire, fut suivie par d'autres mesures législatives, dans la même année, à savoir : l'institution du jeûne obligatoire du mois de « Ramadan », celle de l'impôt cultuel « Zakat », sur les personnes et les biens, sans omettre la légitimité accordée par le Seigneur, Gloire à Lui Seul, aux opprimés de se défendre contre toute sorte de tyrannie et d'injustice, dont la bataille de « Badr » qui se solda au triomphe des musulmans, constitua à juste titre, la pierre angulaire d'un nouvel édifice, édifice de liberté, d'égalité et de paix entre les hommes, et concrétisa le dessus des valeurs morales et spirituelles de l'Islam, sur la sauvagerie des païens et l'obscurité du polythéisme.

Ce mois de « Cha'ban », clôture du mois sacré « Radjeb » et ouverture pour le mois de la Communauté « Ramadan », fut vénéré par le Prophète, Salut Divin Sur Lui, de sorte qu'il le jeûne presque en entier. En effet Son épouse, Mère des Croyants, la Noble 'Aicha dit à ce sujet : « Je n'ai jamais vu le Messager de Dieu, Sur Lui la Bénédiction et la Paix de Dieu, continuer le jeûne d'un mois autre que celui de «Ramadan » , et je ne l'ai jamais vu jeûner dans un mois plus que « Cha'ban » ». En outre, un compagnon du Prophète, en l'occurrence, Ussama Ibn Zeïd, que Dieu l'agrée dit également : « J'ai demandé au Prophète : « Ô Messager de Dieu, je ne vous ai jamais vu jeûner un mois autant que vous le faites au mois de « Cha'ban » ». C'est en vérité un mois, me répondit-Il, avec clairvoyance, délaissé par plusieurs, situé entre « Radjeb » et « Ramadan ». C'est le mois où toutes les actions des hommes montent au Seigneur et j'aime que mon action soit remise à Dieu alors que je suis à jeun. »

Cette mesure abrogationniste et tant d'autres encore, s'inscrivent dans le cadre du principe d'aisance consacré par plusieurs versets coraniques et entre autres le dernier Verset de la Sourate dite « Le Pèlerinage » ou dite « Al Hajj » « …et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre Père Abraham, lequel vous a déjà nommé « Musulmans » avant ce (Livre) et dans ce (Livre) afin que le Messager, soit témoin, contre vous et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens… ».

Il convient de préciser que cette décision suscita une forte inquiétude parmi les Musulmans et des critiques de la part des polythéistes et des Juifs. Les Musulmans s'imaginèrent perdre le bénéfice des prières précédentes. Dieu apaisa aussitôt leur tourment, en expliquant la raison de ce changement, qui constitue sans aucun doute une épreuve testant leurs profondes convictions à l'égard de l'Injonction divine, les distinguant par leur soumission, des Juifs qui brillèrent pour la plupart, par leur rébellion et leur sédition contre tout ce qui émane du Prophète ou tout ce qui est afférent à Sa Mission.

A noter que l'Ordre divin fût révélé avec insistance à trois reprises. D'abord Dieu ordonna à Son Prophète : « Nous T'avons vu ô Prophète interroger le Ciel du regard », puis Il exauça son vœu en Lui désignant la « Qibla », vers laquelle il devra tourner Son visage et qui l'agrée. Le deuxième ordre divin, fût : « De quelque lieu que Tu sortes, tourne Ton visage du côté de l'Oratoire sacré. C'est là une prescription de Ton Seigneur. Et Allah n'est point inattentif à ce que vous faites. ». Ainsi, Dieu Lui fit connaître que c'est la Vérité qui vient du Seigneur venant exaucer Ses ardents souhaits tant attendus. Quant au troisième Ordre, ce fût pour mettre fin aux calomnies et préjugés des Juifs et spéculations des Polythéistes.

En effet, les Juifs, sachant de par leur Livre sacré que Dieu choisira à Son Prophète le Temple sacré de la Mecque, Lui servant de Qibla dans Ses prières, prétendirent que le Prophète ne s'orienta vers la Ka'ba que par nostalgie et amour de la patrie, il adoptera sûrement leur religion et se dirigera sans aucun doute à leur Qibla, d'autant plus qu'il eût coutume de se diriger pendant longtemps vers leur Temple. C'est également une réponse aux Païens de Qoreich. Ces derniers s'indignèrent contre le fait que le Prophète, prétendant suivre la Religion d'Abraham s'est détourné dans Ses prières vers le Temple sacré de la Mecque et abandonnant ainsi le Temple de Jérusalem qui fait partie justement de cette nouvelle Religion.

D'autres développements s'imposent à présent. Des hadiths authentiques relatant minutieusement le déroulement de cet événement prodigieux.

A ce titre, le compagnon du Prophète Al Bara, que Dieu agrée son âme, rapporte : « l'Envoyé de Dieu qu'Allah Le bénisse et Le salue, faisait Ses prières durant seize ou dix sept mois en se dirigeant vers le Temple de Jérusalem. Il Lui plaisait beaucoup d'avoir la Maison sacré entre Lui et le Temple. Après le changement de la Qibla, la première prière qu'Il avait faite, fût celle de « l'Asr, », (précédant celle du coucher du soleil dite « El-Megrib »), en commun avec d'autres fidèles. La prière achevée, un homme de Ses compagnons passa par d'autres qui priaient en position d'inclinaison vers le Temple de Jérusalem, il leur dit : « Je jure par Dieu que nous venons de prier en direction de la Mecque. Orientez-vous vers ce Temple sacré. » Les hommes changèrent aussitôt leur Qibla et se dirigèrent vers la Ka'ba. »

Ce compagnon Al Bara, ajoute : « Nous ne savions pas si les prières de ceux qui les avaient accomplies avant le changement de la Qibla, seraient-elles agréées ou non. » Dieu révéla une disposition coranique en guise de réponse que voici : « Ce n'est pas Allah qui vous fera perdre le bénéfice de votre foi, car Allah Est plein de Mansuétude et de Clémence pour les hommes. » Verset 143 de la Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah ».

Il convient d'ajouter à ce qui précède que durant la période médinoise qui s'étalait sur dix à seize mois, le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, conformément à l'Ordre divin, exhorta les Juifs et les Chrétiens, à corriger leurs croyances, par référence au Message coranique, à partir des sources originelles et d'unir leurs efforts aux Siens en vue d'établir l'unité de la Révélation.

Le dialogue de sourds qui s'en suivit, le refus obstiné dicté par l'orgueil du Rabbinat et du Clergé, mirent fin à tout espoir d'unicité. Dieu, Gloire à Lui Seul, mit alors le Prophète en garde contre toute éventualité de se laisser séduire par les inclinations passionnelles des opposants monothéistes, tel que le consignent les Versets 145 et 146 de la Sourate susvisée : « Certes, même si Tu apportais toutes les épreuves à ceux auxquels le Livre a été révélé, ils ne suivraient guère Ta direction (Qibla).

Et Tu ne pourras point suivre la leur ; et entre eux, les uns ne peuvent suivre la Qibla des autres. Et si Tu te laissais entraîné par leurs passions, après que Tu ais été comblé de Sciences, Tu serais alors du nombre des injustes.

Ceux à qui nous révélâmes le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants. Or certains parmi eux, cachant la vérité, quand bien même, ils Le connaissent parfaitement. ».

Ces Versets confirment la véracité de la Mission du Messager de Dieu, Mohammed, Salut Divin Sur Lui, et l'informent que les gens du Livre se furent bien imprégnés de cette Vérité, que plusieurs d'entre eux cachent malheureusement par amour de nuire et blasphémer ou alors par tromperie, ou jalousie gratuite.

L'on rapporte à cet effet de sources authentiques que 'Umar Ibn Khettab (gendre du Prophète et futur calife après le décès du Messager de Dieu) demanda un jour à un grand savant juif Abdullah Ibn Salam, (convertis alors à l'Islam, devint compagnon du Prophète), : « Connais-tu Mohammed comme tu connais ton propre enfant ? » « Certes, oui, et mieux encore, lui répondit-il ; les portraits moral et physique du Prophète et de Ses compagnons furent clairement décrits et élogieusement peints dans nos Livres révélés à Moïse et Jésus, bien avant Sa venue.

Quant à mon enfant, je ne peux en être aussi certain, car j'ignore comment sa mère l'a-t-elle conçu. »

Par conséquent, il fallait à présent se déclarer ouvertement et sans ombrages en faveur ou contre l'Islam, comme le stipule le Verset 143 susvisé. Il était donc clair que les Juifs et les Chrétiens s'obstineraient à respecter leurs croyances d'ailleurs dénaturées, quelles que soient les preuves que le Prophète pouvait leur fournir. La nouvelle orientation de la Qibla, marqua ainsi et d'une manière décisive la rupture de l'Islam avec le Judaïsme et le Christianisme, tels qu'ils étaient pratiqués. La nouvelle Religion de paix, d'égalité et de justice s'envola désormais, de ses propres ailes, indépendamment des deux autres religions monothéistes, tout en restant, bien entendu, fidèle à l'identique et vrai Message de Moïse et de Jésus, Salut Divin Sur Eux.

Le Saint Coran insiste à cet égard et prévient toute la Communauté musulmane, contre toute déviation éventuelle : « Ne les craignez guère, craignez –Moi afin que je parachève mon bienfait en votre faveur et que vous soyez bien guidés. ».

SIX STYLISTES METTENT EN VALEUR L'HABIT ANCESTRAL

Le Caftan algérien distingué dans une grande cérémonie à Alger

Le caftan algérien, pièce emblématique du patrimoine vestimentaire national, a été mis à l'honneur samedi soir à Alger lors d'un défilé de mode organisé après le f'tour du 24e jour du mois de Ramadhan.



Fccueillie à l'hôtel Hôtel El Aurassi, la deuxième édition du festival « Fashion Traditional » a réuni des personnalités du monde culturel et artistique, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.
Placé sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, l'événement a célébré l'élégance et la richesse d'un habit ancestral récemment valorisé sur la scène internationale.
L'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) a reconnu le Caftan algérien en décembre 2025 lors de la tenue de sa 20e session à New Delhi, en intégrant explicitement le caftan, la gandoura, la melehfa, le quat et le lhaf au «costume féminin festif du grand est algérien», une inscription qui valorise le savoir-faire ancestral des artisans de la région et qui confirme l'antériorité de cet habit traditionnel.
À travers les créations de six stylistes venues de plusieurs régions du pays, la soirée a mis en lumière le savoir-faire des artisanes et la vitalité d'un patrimoine vestimentaire en constante réinvention.
En présence de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger et de nombre de comédiens et d'artistes, les six modélistes femmes, ont mis en valeurs cette tenue de cérémonie raffinée qui se distingue par ses broderies complexes de haute couture, au fil d'or (fetla ou mejboud) sur du velours ou du satin.
Présentant chacune sa collection, les sœurs Halima, Assia et Asma Djellabi de Souk Ahras, Hiba Cheriet de Guelma, Aïcha Bennari de Annaba et Nibel Rezgui d'Alger, ont fait montre de leurs savoir-faire respectifs, sublimant les différents modèles du Caftan, allant ainsi, du classique, comme le Caftan du Cadi constantinois, aux créations modernes et épurées.
Six à huit mannequins animant chacun des défilés, ont porté le rendu de ces six grandes couturières, qui ont «bien mérité d'être mises sous les projecteurs», de l'avis d'une spectatrice présente à cette soirée.
Les invités de ce grand événement ont pu apprécier, entre autres pièces présentées lors de ces défilés, le Caftan constantinois (qatifa), incontournable des mariées dans l'Est algérien, en velours lourd et célèbre pour ses broderies denses en mejboud doré.
Le Caftan d'Alger, traditionnellement plus léger, qui peut être en velours ou en soie dans différentes couleurs, avec des broderies plus fines, a également été très applaudi.
Autres modèles de Caftan présentés, celui dit «moderne», réinventé dans diverses conceptions par les six femmes- stylistes, qui ont combiné des coupes contemporaines avec des techniques ancestrales, souvent avec des manches larges et des ceintures travaillées.
Le Caftan en velours, synonyme de luxe, très prisé en hiver, lors de soirées ou de cérémonies, a lui aussi été de la soirée.
Chacune des collections des sœurs Djellabi, celle de Hiba Cheriet, Aïcha Bennari et Nibel Rezgui, ont toutes valorisé le Caftan, porté ouvert ou fermé et associé au Karakou, la Chedda, la Djeba, Serouel chelka, ainsi qu'aux robes représentant toutes les régions d'Algérie.
Cette soirée patrimoniale a été agrémentée par la voix suave de la chanteuse, Yasmine Belkacem et les cadences et mélodies envoûtantes des troupes de Constantine, «Behdjet K'sentina» (Aissaoua), dirigée par Boudraâ Temmam et «El Safwane Dar Bernou», sous la direction de Mustapha Sofa.
A l'issue de cette grande soirée, des trophées honorifiques ont été remis par les organisateurs, aux six couturières.

A. B. / Agence

RENCONTRE À ALGER SUR LE PARCOURS ET L'ŒUVRE DU DRAMATURGE

Alloula ou l'exigence d'un théâtre authentique

PLUS de trois décennies après sa disparition, l'empreinte d'Abdelkader Alloula continue d'irriguer la réflexion sur le théâtre algérien.
À Alger, une rencontre consacrée au parcours et à l'œuvre du dramaturge a réuni universitaires, artistes et critiques autour de l'héritage intellectuel et esthétique qu'il a légué au quatrième art national.
Organisée par Radio algérienne à l'occasion du 32e anniversaire de sa disparition, la rencontre, intitulée « Alloula : Cavalier des planches, gardien du patrimoine », est prévue sur les ondes de Radio Culture.
Témoignages, analyses critiques et souvenirs personnels ont permis de revisiter la pensée d'un homme de théâtre profondément engagé, attaché à bâtir un théâtre algérien authentique, enraciné dans le patrimoine populaire et ouvert aux formes modernes de création. Les intervenants ont également rappelé la place centrale qu'occupent la parole, l'écoute et la culture populaire dans son écriture dramatique.
La rencontre sur le parcours singulier et l'œuvre prolifique de l'homme de théâtre (1939-1994), a été animée, jeudi à Alger, par des académiciens et des universitaires, en présence de la comédienne et fille de ce grand dramaturge qui a marqué le mouvement théâtral algérien.
Les deux parties de cette rencontre commémorative, ont été animées par le directeur artistique du TNA, Djamel Guermi, le président de la Commission scientifique de



l'ouvrage récemment paru sous le titre, «Abdelkader Alloula Ladjouad, Les Eternels», le docteur, Abdelhamid Allaoui et le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche.
La comédienne et fille du regretté dramaturge, Rihab Alloula, le critique et l'enseignant à l'université Alger 2, Ahcène Tlilani et le journaliste et critique de théâtre, Boubekeur Sekini, ont également été conviés à cette rencontre.
Rihab qui n'avait que 10 ans en 1994, a évoqué son lien avec son père empreint de «compréhension, d'encouragements et de générosité», et a souligné qu'elle continuait encore de découvrir cette figure emblématique du théâtre, ses «élans d'engagement et de dévouement pour l'Algérie à travers la pratique du 4e Art» et via les témoignages de celles et ceux qui l'ont connu.
Les intervenants ont rappelé l'»humanisme de l'homme, sa grande disposition à écouter et sa disponibilité à aider», ainsi que ses «préoccupations premières» relatives à la nécessité de «construire un théâtre algérien, authentique dans ses contenus et moderne dans ses formes, fondé sur les bases solides du patrimoine culturel et au service de l'individu et de la société algérienne».
Portant «une vision sur l'avenir du théâtre algérien claire et précise, Abdelkader Alloula savait parfaitement ce qu'il voulait», consacrant son œuvre entièrement à la «libération de la pensée de toutes les contraintes» et travaillant avec «une projection clairvoyante et pragmatique» dans chacun des ateliers constituant un spectacle (écriture, mise en scène, scénographie, direction d'acteurs, éclairage, bande son), a-t-on ajouté.
«Son souci du détail l'avait poussé jusqu'à parler du «théâtre de la parole»», qu'il ciselait sur les plans, «sémantique, phonologique et phonétique», ce qui donnait une «uniformité et une ressemblance» du propos dans un rythme «harmonieux de complémentarité» lors de l'interprétation des différents rôles.
«Le regretté dramaturge parlait également du «théâtre de l'écoute»», après s'être longtemps consacré à étudier et faire des recherches sur la manière dont chaque propos allait être perçu par le récepteur, une quête de simplicité académique où tout devait être dit et transmis avec des corpus basiques de tous les jours, aux propos percutants et bien agencés››.
Alloula, ont poursuivi les intervenants, ‹'c'est aussi l'agencement dans ses spectacles, de la poésie populaire (à l'instar du Melhoun) œuvrant à promouvoir la culture et le patrimoine algériens, tant sur la forme que dans les contenus, en mettant en valeur les us et les coutumes du peuple».
Les invités à cette rencontre ont appuyé leur propos avec plusieurs exemples de pièces dont, «Ladjouad», «Lagoual», «Homk Salim» (adaptée de Journal d'un fou de Nicolas Gogol) et quelques anecdotes et souvenirs vécus avec le regretté.

A. B. / Agence

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION DE LA CAF 2025/2026 (QUARTS DE FINALE).

Le CRB arrache un nul précieux en Égypte et prend une option sur les demies

Le CR Belouizdad a réalisé une excellente opération samedi soir en tenant en échec Al Masry SC (1-1) au Suez Stadium, en quart de finale aller de la Coupe de la CAF. Un résultat positif qui place les hommes de Sead Ramović dans une position favorable avant la manche retour prévue samedi prochain.



Dominés durant une bonne partie de la première période, les Belouizdadis ont pu compter sur un Farid Chaâl impérial dans les cages pour préserver leurs chances. Les Égyptiens ont imposé un rythme soutenu dès l'entame et se sont procuré plusieurs occasions franches, sans parvenir à tromper la vigilance du portier du Chabab. Dès la 5e minute, Temine s'élève plus haut que tout le monde sur un centre venu de la gauche et place une tête puissante, mais Chaâl réalise une première parade décisive en se détendant sur sa droite. À la 27e minute, le gardien du CRB se distingue encore en repoussant une frappe dangereuse du même Temine, qui s'était présenté seul face à lui. Le dernier rempart algérien confirme sa grande forme juste avant la pause (45e) en captant sereinement une tentative de Salah Mohsen à l'entrée de la surface. Au retour des vestiaires, la pression égyptienne finit par payer. À la 55e minute, l'arbitre accorde un penalty à Al Masry après intervention de la VAR. Initialement averti pour simulation après un contact avec Bekkour, Temine voit finalement la décision revue. Salah Mohsen se charge de la sentence et trompe Chaâl pour donner l'avantage aux locaux. Malgré ce but, le gardien du Chabab continue de maintenir son équipe à flot. À la 70e minute, Chaâl est battu sur une tête de Salah Mohsen, mais la barre transversale vient sauver les Belouizdadis. Les coéquipiers de Banayada tentent alors de réagir et passent tout près de l'égalisation à la 83e minute. Sur un centre en retrait venu de la gauche, Belhocini frappe du premier coup, mais le ballon heurte le poteau avant de revenir dans les bras du gardien adverse. Alors que le match semblait se diriger vers une victoire égyptienne, le CRB trouve finalement la faille dans le temps additionnel. Profitant d'un ballon mal dégagé par la défense d'Al Masry, Lofti Boussouar déclenche une reprise de volée du gauche à l'entrée de la surface qui ne laisse aucune chance au gardien égyptien. Une égalisation méritée pour les Belouizdadis, récompensés pour leur réaction dans le dernier quart d'heure. Grâce à ce résultat précieux à l'extérieur, le CRB aborde le match retour avec confiance. La qualification pour les demi-finales de la Coupe de la CAF se jouera samedi 21 mars au stade Nelson-Mandela (20h), où les Belouizdadis tenteront de concrétiser cet avantage.

COUP D'ARRÊT POUR L'USMA EN RD CONGO : DÉFAITE 2-1 AVANT LE CHOC RETOUR À ALGER

Cette rencontre marque une étape cruciale pour les deux formations dans la compétition africaine. L'AS Maniema Union (RDC), portée par son public à Lubumbashi, cherche à prendre un avantage conséquent avant le déplacement périlleux à Alger. De son côté, l'USM Alger (Algérie), forte de son expérience et de son titre de champion 2022/23, vise un résultat positif à l'extérieur pour sécuriser son passage en demi-finale. Dans un match intense, les Congolais ont réussi à prendre l'avantage à domicile pour s'offrir une option sur la qualification Dès l'entame, les locaux ont imposé un rythme soutenu. Cette domination s'est concrétisée avant la pause grâce à une réalisation de Beni Namboka, qui a profité d'un moment de flottement dans la défense algérienne pour ouvrir le score (1-0). Au retour des vestiaires, l'USM Alger est revenue avec de meilleures intentions. À la 53e minute, l'arbitre béninois Djindo Louis Houngnandande a désigné le point de penalty après une faute dans la surface. L'attaquant Khaldi ne s'est pas fait prier pour transformer la sentence et égaliser (1-1). Malgré ce coup dur, Maniema Union a continué de pousser et a fini par reprendre l'avantage (2-1) pour s'offrir un succès précieux devant son public. L'USMA a failli égaliser une seconde fois, mais la tentative de Khaldi a trouvé le poteau, sauvant les locaux d'un nul frustrant.

UN DUO D'ARBITRES TRISTEMENT CÉLÈBRE POUR LE MATCH RETOUR DE L'USMA

la Confédération africaine de football a désigné pour cette seconde manche un duo arbitral qui traîne derrière lui un lourd passif de polémiques sur la scène continentale. Au sifflet, le Malien Boubou Traoré, dont le nom reste associé à un épisode controversé lors de la CAN 2025. Cet arbitre avait alors laissé passer un penalty pourtant évident en faveur de la Tanzanie face au Maroc dans les arrêts de jeu d'un huitième de finale, une décision qui avait enflammé les débats et terni l'image d'une compétition déjà fortement contestée. À ses côtés, la VAR sera confiée à Pierre Atcho, un arbitre dont le nom résonne encore douloureusement dans la mémoire des supporters algériens. Lors de la CAN 2023, face au Burkina Faso, il avait notamment ignoré trois situations de penalty pourtant flagrantes en faveur de l'Algérie, dans un match qui s'était soldé par un nul frustrant (1-1) et qui pèsera dans l'élimination des Verts une rencontre plus tard. Et l'histoire ne s'est pas arrêtée là. Lors du quart de finale de la CAN 2025 entre le Nigeria et l'Algérie, Pierre Atcho, cette fois à la VAR, avait encore suscité l'incompréhension en passant sous silence une main évidente d'un défenseur nigérian dans la surface, sur une action initiée par Farès Chaïbi. Une décision qui, selon beaucoup, aurait pu changer le destin de la rencontre. Avec de tels antécédents, la vigilance est de mise du côté de Soustara. Les Rouge et Noir savent qu'au-delà de la qualité de l'adversaire, ils devront aussi se prémunir contre les aléas d'un arbitrage qui, trop souvent sur le continent, s'invite au cœur des débats.

CAN-2026 U17 (QUALIFICATIONS/ ZONE UNAF)

les Cadets algériens entament leur préparation à Alger

LA SÉLECTION nationale de football des moins de 17 ans (U17) a entamé samedi son dernier stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation au tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), prévu du 22 mars au 5 avril en Libye, qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Avec un effectif réduit, la première séance d'entraînement s'est déroulée en soirée sous la conduite du sélectionneur national, Amine Ghimouz. La séance a débuté dans la salle de sport du centre avant de se poursuivre sur l'un des terrains du CTN, avec un programme essentiellement axé sur des exercices légers. La préparation se poursuivra jusqu'au 18 mars, date à laquelle sera dévoilée la liste finale des joueurs retenus pour prendre part à ce tournoi, prévu du 22 mars au 5 avril à Benghazi. Selon le calendrier dévoilé par l'UNAF, les Algériens débuteront face à leur homologue libyens, le mardi 24 mars au stade international de Benghazi (16h00), avant d'enchaîner en défiant le Maroc, le vendredi 27 mars au stade Al-Ittihad Al-Askari (15h00). Exemptés de la troisième journée, les cadets algériens reprendront la compétition en croisant le fer avec la Tunisie, le jeudi 2 avril au stade international de Benghazi (15h00), avant de boucler le tournoi face à l'Egypte, le dimanche 5 avril, toujours au stade international de Benghazi (13h00).

Le tournoi se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17.

LIGUE 2 AMATEUR (23E JOURNÉE)

La JS El-Biar accrochée, l'US Biskra met la pression

Le leader de la Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, la JS El-Biar, a été tenue en échec dans le derby algérois face au RC Kouba (0-0), alors que l'ASM Oran s'est imposée à l'extérieur face à la JS Tixeraïne (1-0), lors de la 23e journée, disputée samedi, et marquée également par la victoire en déplacement de l'US Biskra, dans le groupe Centre-Est, ce qui le ramène à une longueur du leader, Dans l'affiche au sommet de cette journée, la JS El-Biar, solide leader, n'a pas réussi à faire la différence face au RC Kouba, dans un derby algérois, disputé à huis clos.

Ce résultat permet toutefois aux El-Biarois de consolider leur première place avec 55 points, alors que le RCK reste cinquième avec 40 unités.De son côté, l'USM El-Harrach, principal poursuivant, a également été accroché lors de son déplacement chez le WA Tlemcen (0-0). Les Harrachis comptent désormais 49 points et restent à six longueurs du leader.Dans la lutte pour le podium, l'ASM Oran a réalisé une bonne opération en s'imposant sur la pelouse de la JS Tixeraïne (1-0), portant son total à 43 points et s'installant seule à la troisième place. Le CR Témouchent, pour sa part, a dû se contenter du nul sur le terrain de l'ESM Koléa (0-0), restant au pied du podium avec 41 points.Dans les autres rencontres, la JSM Tiaret a pris le meilleur sur le GC Mascara (2-1), tandis que le NA Hussein-Dey s'est imposé à domicile face au MC Saïda (2-0). Le RC Arbaâ et le WA Mostaganem se sont neutralisés (2-2), alors que l'US Béchar Djedid a remporté un succès spectaculaire face au CRB Adrar (5-2), sans pour autant quitter la dernière place du classement.Dans le groupe Centre-Est, plusieurs rencontres se sont également disputées samedi, en attendant deux matchs programmés en soirée. L'US Biskra s'est imposée à l'extérieur face à la JS Bordj Menaïel (1-0), un succès qui permet aux Biskris de prendre provisoirement la deuxième place avec 46 points, à une longueur du leader, le CA Batna, qui accueille la JSD Jijel en soirée (22h00).L'US Chaouia a également réalisé une belle opération en dominant largement le MSP Batna (3-0), consolidant ainsi sa place sur



le podium avec 44 points.Le MO Bejaia s'est illustré en allant s'imposer sur la pelouse du NC Magra (2-0), rejoignant la course aux premières places avec 43 points, alors que l'USM Annaba s'est imposée face à la lanterne rouge, le HB Chelghoum-Laïd (1-0).De leur côté, le NRB Béni Oulbane a battu l'IB Khemis El-Khechna (2-0), tandis que le MO Constantine a créé la surprise en s'imposant en déplacement face au NRB Teleghma (1-0).La 23e journée se poursuivra en soirée avec deux rencontres au programme : le leader CA Batna recevra la JSD Jijel dans l'affiche au sommet du groupe Centre-Est, alors que l'AS Khroub accueillera le CR Béni Thour dans un duel important pour le maintien.A sept journées de la fin du championnat, la lutte pour l'accession et pour le maintien reste ouverte dans les deux groupes, promettant une fin de saison particulièrement disputée.

Classement :	Pts	J
1). JS El Biar	55	23
2). USM El Harrach	49	23
3). ASM Oran	43	23
4). CR Témouchent	41	23
5). RC Kouba	40	23
6). ESM Koléa	36	23
7). JSM Tiaret	34	23
8). WA Tlemcen	33	23
9). NA Hussein Dey	31	23
10). WA Mostaganem	28	23
11). MC Saïda	25	23
12). GC Mascara	23	23
13). CRB Adrar	20	23
14). RC Arbâa	19	23
15). JS Texraine	16	23
16). US Béchar Djedid	11	23.

HAND / EXCELLENCE A DAMES (PLAY-OFFS - 5E JOURNÉE)

Le HBC El-Biar atteint son 100e match sans défaite...un record historique

LA FORMATION féminine du Handball Club El-Biar a atteint un cap exceptionnel de 100 matchs consécutifs sans défaite, grâce à sa victoire face au TS SETIF (37-19), pour le compte de la cinquième journée des «Play-offs» du Championnat d'Algérie, Excellence A dames, disputée samedi soir. Le HBC El-Biar, championne d'Algérie en titre, conserve ainsi son invincibilité depuis l'ouverture du championnat saison 2021-2022, le 28 janvier 2022. La dernière défaite de l'équipe féminine d'El Biar en compétition nationale remonte au 2 juillet 2021, à domicile, face au club du CF Boumerdes (21-23), à l'occasion de la dernière journée du tournoi pour le titre de la saison 2019-2020 qui s'est jouée en 2021 à cause de la pandémie du Covid. Durant les cinq dernières saisons, le Handball Club El-Biar a monopolisé le titre national sans concéder la moindre défaite, enregistrant 98 victoires et seulement deux matchs nuls. Dans le même temps, les joueuses d'El-Biar battent également le record de victoires consécutives, confirmant une domination remarquable sur le handball féminin national, portant sa série actuelle à 62 succès consécutifs depuis le début de la saison 2023-2024. Elle bat ainsi son précédent record de 29 victoires d'affilée établi entre le 27 septembre 2014 et le 20 février 2016. A l'issue de la 5e journée du Championnat d'Algérie de handball «Play-offs» Excellence A dames, le HBC El-Biar occupe la première place avec 12 points, devant le MC Alger (10 pts) et le TS Sétif (5 pts).



TOURNOI PREMIER LEAGUE DE ROME

Médaille d'argent pour l'Algérienne Cylia Ouikène

LA KARATÉKA algérienne Cylia Ouikène (-50 kg) a remporté la médaille d'argent du tournoi international «One Premier League de Rome», après sa défaite face à la Vénézuélienne Salazar Yorgelis (6-3), en finale disputée dimanche à Rome. Versée dans la poule N6 de sa catégorie, la championne algérienne a entamé sa participation par trois victoires consécutives lors de la phase de groupes. D'abord face à la Turque Ozdemir Muserref sur le score de 1-0, puis face à la Mexicaine (9-1), avant de terminer la phase de poules face à l'Italienne Agus Asie (2-0), se qualifiant ainsi pour les quarts de finale du tournoi international. La championne algérienne, âgée de 22 ans et actuellement classée 3e mondiale, s'est imposée, en quarts de finale, devant la représentante de Taipei, Chan Hsin-Yu (1-0), avant de battre en demi-finale, l'Italienne Legitimo Ludovica (2-1). De son côté, Louisa Abouriche (-55 kg) affrontera ce dimanche la Russe Sofia Liaskalo pour la médaille de bronze, après avoir été éliminée par l'Italienne Lallo Viola (5-1), pour le compte des demi-finales disputées vendredi. La sélection algérienne de Karaté Do s'est engagée avec sept athlètes (4 messieurs et 3 dames) au tournoi «One Premier League de Rome», en présence des plus grands champions mondiaux dans la spécialité Kumité. Les autres représentants algériens dans cette compétition sont Rayane Sekouar (-50 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg) chez les dames, ainsi que Hocine Daikhi (+84 kg), Anis Helassa(-67 kg), Faleh Midoune (-84 kg) et Oussama Zaid (-75 kg) chez les messieurs. Ces derniers feront incessamment leur entrée en lice dans la compétition, avec l'objectif de se qualifier pour la phase finale, avant de viser le podium.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BORDJ BOU ERERIDJ

DAÏRA: BORDJ ZEMMOURA

COMMUNE : OULED DAHMANE
ARTICLE FISCALE :341801714 81

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 04 /2026

Le président de l'assemblée populaire communale d'ouleddahmane lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimalespour l'opération de projet suivant :
ENTERTIEN ET REPARATION ' ROUTES COMMUNE CENTER – EN AIEM (PREMIERE TRANCHE)(CC– 19)
Les entreprise intéressées par cet avis et qualifiés dans le domaine de travaux public activité principale ayant la 04 eme catégorie et plus peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du siége de L'APC service d'équipement des l'apparition du présent avis contrepaiement de la somme de 5.000.00 DA comme un prix de documentation.

Le dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature remplie et signée ;(selon model ci-joint);
2. Une déclaration de probité, remplie et signée ;(selon model ci-joint),
3. Les statuts pour les sociétés. SARL – EURL – SNC–SPA.
4. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotent de la personnalité moralel'année 2024 ou 2025..
5. Une copie du registre du commerce * Une copie du numéro fiscal * Une copie de l'identification statistique
6. Capacités professionnelles : copie du certificat de qualification et de classification catégorie **4 et plus** activité principale**: travaux public**
7. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.années 2022-2023-2024
8. Certificats d'affiliation à la sécurité sociale délivrés par la CNAS ou CASNOS intérêts de sécurité sociale au titre de l'année 2026 + diplômes ou attestations de réussite des cadres ou contrats d'insertion professionnelle CID, CIP, PID joints aux attestations de réussite afin que les contrats soient valables à la date d'ouverture des enveloppes
9. Une liste des moyens matériels (équipements) établie par huissier de justice au cours de l'année en cours (2026), jointe aux cartes grises, attestations d'assurances pour les équipements mobiles, et factures d'achats pour les autres équipements.
10. Références professionnelles : Joindre des attestations de bonne exécution valables pour les dix dernières années et mentionnant le montant et l'objet délivrés par les services adjudicateurs publics
11. Un extrait fiscal, filtré, datant de moins de trois mois

ØL'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire remplie et signée ;(selon model ci-joint),
- un mémoire technique
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (LU ET ACCEPTE).

Ø L'offre Financière :

- la lettre de soumission remplie et signée ;(selon model ci-joint);
- le bordereau des prix unitaires (BPU),
- le détail quantitatif et estimatif (DQE),

Le délai de préparation des offres est QUINZE JOUR **(15) jour** à compté de la date de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens ou (BOMOP). Ou la presse électronique
Les offres sont déposées au service d'équipement de la commune de ouleddahmane a la date correspondant au dernier jour du délai de préparation des offres a partir a 13.30 a 13.45 de matin et si ce jour tombe un jour férie ou chômé .le délai de préparation des offres est proroge jusqu' au jour ouvrable suivant .
La date d'ouverture des plis est fixée a 13.50 de matin le même jour du dépôt des plis au siège de APC.
L'enveloppe extérieure des offres doit contenir la phrase suivante.
.« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »
objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES DE MARCHE.....
Au président de l'assemblée populaire communale d'ouleddahmane ,

L enveloppe extérieure doit comporter trois offres :une offre financière et le dossier de candidature.
Les entrepreneures sont engages par leur offres dans un délai de 90 jours + le délai de préparation des offres a compter de la dernière date limite de dépôt des offres
NB : TOUS LES DOCUMENTS SONT VALABLES JUSQU AU LA DATE D OUVERTURE
Cette annonce sert d'invitation aux soumissionnaires a assister a la séance d'ouverture des offres

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2616009101**

إتصالات الجزائر
ALGERIE TELECOM
دائما أقرب

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'In Guezzam
NIF : 000216001808337

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° 03/AT/DOT54/SDFS/2026

Dans le cadre du confortement de sa short-List d'entreprises dans le domaine et suite à l'infructuosité de l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 02/AT/DOT54/SDFS/2026 la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'In Guezzam relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour « **Conclusion de contrat d'adhésion à commandes pour une durée d'une (01) année, renouvelable d'année en année et qui ne peut excéder cinq (05) années pour travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients à moderniser** »

Éligibilité des candidats :
Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises de droit algérien titulaires d'un registre de commerce comprenant le code d'activité « 109 214 » intitulé « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».
Pour tous travaux de génie civil, les entreprises doivent être titulaires d'un certificat de qualification de catégorie 01 ou plus, dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux de bâtiment et hydrauliques.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'In Guezzam accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle des Télécommunication d'In Guezzam
Adresse : Cité Administratif Ahmed Medeghri n° 259
Commune In Guezzam

Contre le versement d'un montant de **cinq mille (5 000,00 DA)** non remboursable, par le versement sur le compte **CCP** n° : **007999990000381777 clé 57**

N.B : Les soumissionnaires empêchés de se déplacer pour le retrait du cahier des charges sont invités à transmettre leur demande de participation, adressée à Monsieur le Directeur Opérationnel des Télécommunications d'In Guezzam, en précisant le numéro de l'avis de consultation, numéro de contact ainsi que l'adresse électronique à laquelle ils souhaitent que le cahier des charges leur soit transmis, accompagnée du reçu de paiement et envoyée à l'adresse électronique ahmed.bahloul@algerietelecom.dz.

Cette démarche devra impérativement être régularisée le jour du dépôt des offres par l'apposition du cachet du soumissionnaire sur le registre de retrait des cahiers des charges et la remise du bon de paiement original, sous peine de rejet de l'offre.

Présentation des offres :
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM –EPE/SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS D'IN GUEZZAM
ADRESSE : Cité Administratif Ahmed Medeghri n° 259 Commune In Guezzam
Appel d'offres N° 03/AT/DOT54/SDFS/2026
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES »
« Travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients modernisés »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze jours (15) calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.
La date et heure de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heurs date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leur offre pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2616009137**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Direction du commerce
De wilaya de Laghouat

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction du commerce de wilaya de Laghouat lance l'ouverture des concours De recrutement dans les grades suivants:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes ouverts	spécialité	Structure d'affectation	Autres conditions
Inspecteur principal de la répression des fraudes	Sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieurs d'état ou d'in titre reconnu équivalent	(01)	- microbiologie appliquée - biochimie appliquée -sciences alimentaires et nutrition - technologie des procédés (informatique, électronique, électrotechnique) - technologie alimentaire, industrie alimentaire et agroalimentaire - biologie ou sciences de la nature - chimie ou chimie industrielle(génie des procédés) - électromécanique	Direction du commerce de wilaya de Laghouat	
Inspecteur principal de la concurrence et des enquêtes économiques	Sur titre	Les candidats titulaires d'un master ou d'un titre reconnu équivalent	(01)	- sciences économiques- sciences commerciales - sciences financières et comptables - sciences juridiques - sciences gestions -comptabilité et fiscalité -marketing – management -droit des affaires -comptabilité –finances -commerce international -étude et recherches commerciales – économie et développement -économie appliquée -économie et gestion des entreprises – économie internationale –analyses économiques –monnaie de l'entreprise – économie de financière –gestion des affaires –comptabilité et gestion financières des entreprises – gestion publique – contrôle et gestion financière des entreprises –comptabilité et finance.		

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction du Commerce à Laghouat dans un délai maximum de **15 jours** ouvrables à compter de la date de publication.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- **Demande manuscrite de participation au concours.**
- **une copie de la carte nationale d'identité.**
- **certificat de résidence.**
- **copie du titre ou diplôme exige auquel sera jointe le relevé de note.**
- **Formulaire d'information (emploi sur titre) sur le site officiel de la fonction publique (www.dgfp.gov.dz)**
- **deux enveloppes timbres + l'adresse de l'intéressé(e).**
- **Chaque document prouve que le candidat a suivi une formation supérieure au certificat requis Dans la spécialité.**
- **les attestations de travail justifiants l'expérience professionnelle (Dans le cas secteur prive vise par l'organisme de la cnas).**
- **Une copie de document justifiant la situation du candidat vis-à-vis au service national.**

Les dossiers des candidats admis au concours sur titre doivent comporter notamment :

- **Extrait de naissance.**
- **04 photos.**
- **Un extrait du casier judiciaire en cours de validité.**
- **Certificat médical (médecine générale + thoraciques)**

Observation : tout dossier incomplet ne peut être pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2616009213**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya : Blida
Daïra : Boufarik
Commune : Guerrouaou
N.I.F : 098469279175600

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°:05/2026

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Guerrouaou lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

- Réalisation Des Tribunes du Stade Communale Martyr Kritli Mukhtar

Les entreprises replissant les conditions minimales:

1- Les Capacités Professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 03 et plus activité principale Bâtiment en cour de validité (sauf en cas d'exception ou dérogation).

2- Les Capacités financières : les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) avec une moyenne de chiffre d'affaire égale ou supérieur de 12 million dinars visées par service des impôts. Tenant compte de l'année de début de l'activité et des délais de dépôt des bilans au niveau des services des impôts.

3- Les Capacités technique : Retro chargeur (justifier par carte grise et police d'assurance en cour de validité, en cas de location ces pièces doivent être accompagné avec un contrat notarié ouvrant la période de réalisation augmenté en cas d'avenant+ ayant réalisé au moins un projet dans le domaine de bâtiment (attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage publics dans les 05 dernières années 2021-2022-2023-2024-2025) + délai d'exécution ne dépasse pas les 10 mois.

et intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement d'une somme de 3.000,00 DA (trois Mille Dinars) .

NB : ces documents ne sont pas concerné par le complément et la non remise de ces pièces l'offre de soumissionnaire sera rejeter ou exclus.

Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants:

1-Le dossier de candidature contient :

-la déclaration de candidature dûment remplie, daté *et paraphé* et signée par le soumissionnaire.
-La déclaration de probité dûment remplie, daté *et paraphé* et signée par le soumissionnaire.
-Les statuts pour les sociétés(copie conforme à l'originale) ;
-dans le cas ou le casier judiciaire ne contient pas la mention * néant* il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
Dans le cas ou l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou le soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

a/Capacités professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 03 et plus activité principale Bâtiment en cour de validité (sauf en cas d'exception ou dérogation).

b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) visés par service des impôts, Tenant compte de l'année de début de l'activité et des délais de dépôt des bilans au niveau des services des impôts.

.c/Capacités techniques :

- Liste des moyens humains de l'entreprise affectés au projet avec justification (Ce personnel doit être justifié avec diplômes pour les cadres et figurant dans la déclaration individuel visé par la CNAS en cour de l'année), et CACOBATH en cour de l'année.
- Liste des moyens matériel de l'entreprise (Liste des moyens matériel de l'entreprise (matériels roulants justifier par carte grise et police d'assurance en cour de validité en cas de location ces pièces doivent être accompagné avec un contrat notarié couvrant la période de réalisation augmenté en cas d'avenant et facture d'achat pour le matériels non roulants ,justifie par pv d'huissier de justice ne dépasse pas 1 ans.
- Références professionnelles (Attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics dans le domaine de bâtiment *dans les 05 dernières années* (2021-2022-2023-2024-2025)(copies conformes à l'originale).

2-L'offre technique contient :

-une déclaration à souscrire dûment remplie, daté, paraphé et signée par le soumissionnaire.
-tout document permettant d'évaluer l'offre technique :mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- planning d'exécution paraphé et signé.
-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signé et paraphé.

3-L'offre financière contient:

-la lettre de soumission dûment remplie, daté paraphé et signée par le soumissionnaire.
-le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, daté paraphé et signée par le soumissionnaire.
-le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, daté paraphé et signée par le soumissionnaire..

Le fait de ne pas remplir complètement ou partiellement le bordereau des prix en chiffre et en lettre unitaires l'offre de soumissionnaire sera rejetée ou exclus.

Le dossier de candidature l'offre techniques et l'offre financières doivent être mises dans (03) enveloppes séparées portant la mention Le dossier de candidature ou offre technique ou offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme déposée ou adressée à monsieur Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Guerrouaou et porte la mention suivante : Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales n°05./2026 -

- Réalisation Des Tribunes du Stade Communale Martyr Kritli Mukhtar.

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres..... »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le Bomop.

La date de dépôt des offres est fixée entre (8:00h et 13:00) du matin du dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (*dossier de candidature et* Technique et Financière) aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13 :00 h**, au siège de la l'APC .Si la date coïncide à un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentée à la durée de la préparation des offres (15 jour).

Dans le cas, où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger, après accord des soumissionnaires concernés ; Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2616009229**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
0-0-0-0-0-0
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

NIF : 415024000027296

En application des dispositions de l'article **82** du décret présidentiel **n°15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. la direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales lancé le **02/02/2026** dans le quotidien nationaux **« Le Jeune Indépendant »** et **«الجمهورية»**, relatif à **l'aménagement et réhabilitation des établissements du cycle moyen (y compris le chauffage-Climatisation) de la Wilaya de Mostaganem.**
***-Lot N°08 : Travaux d'aménagement et réhabilitation au CEM Mohamed Boudiaf à la commune de Nekmaria Achaacha.**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été provisoirement attribué a l'entreprise citée dans le tableau ci-dessus, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

N°	Entreprises	Montant initial DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	NIF	Délai	OBS
01	SARL LOUAFI et Frères	15.387.021,30	15.387.021,30	001327149003252	80 jours	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article **82** du décret présidentiel **n°15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article **N°82** du décret présidentiel N° **15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2631004664**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA D'EL MATMAR
COMMUNE D'EL MATMAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.et la loi N° 12-23 du : 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics

Le président de l'Assemblée populaire communal de la commune d'El-Matmar

Annonce l'attribution provisoire concernant L'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités Minimales N° **03/2026** relative au Projet :

PROJET : ***REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOUAR MORCELY 2EME TRANCHE COMMUNE EL-MATMAR***

Conformément au P.V D'évaluation N° **14/2026** du : **05/03/2026** Suivant le tableau Ci-dessous

L'évaluation des offres suite aux critères de notation prévus dans le cahier des charges le marché est Attribué provisoirement au soumissionnaire suivant

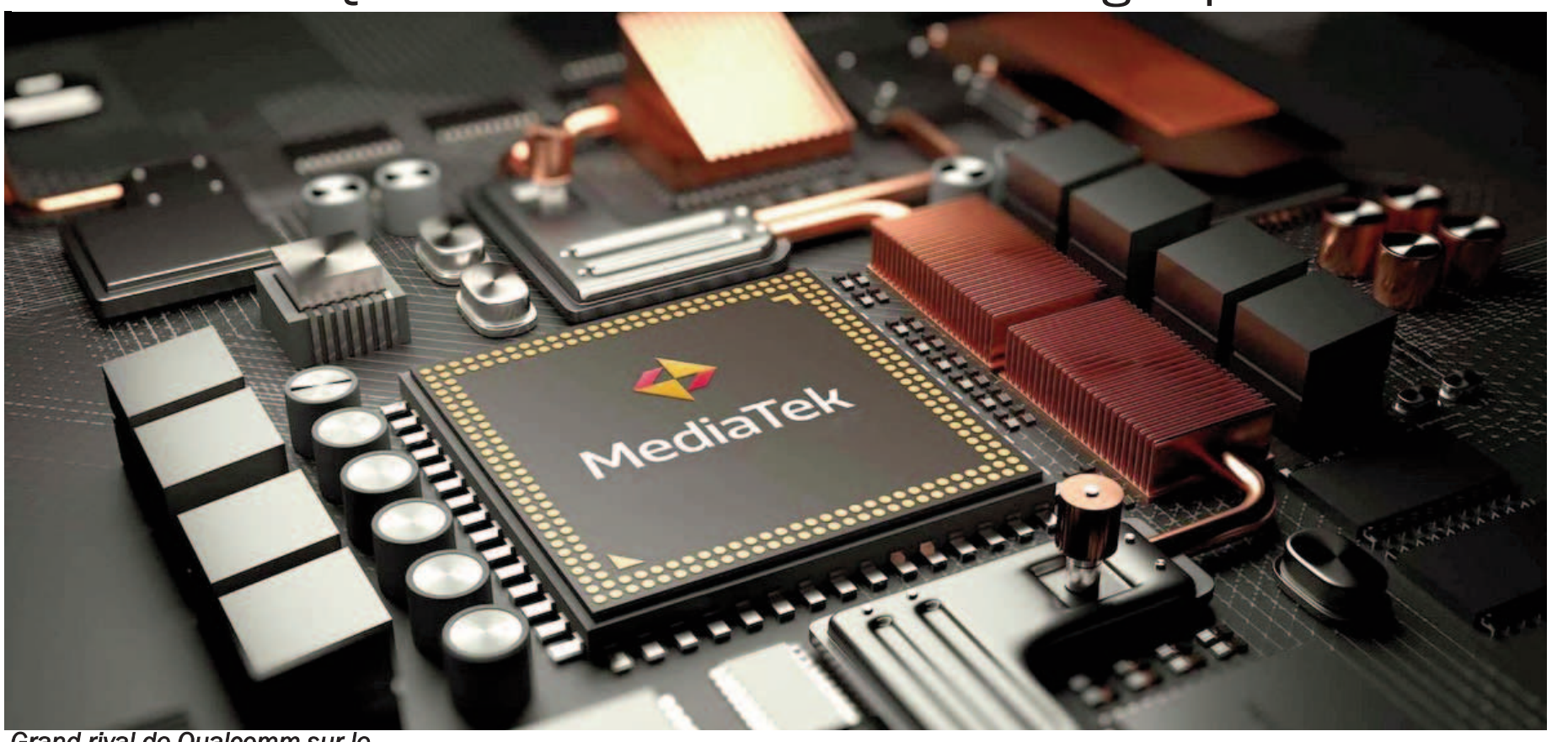
N°	Intitulée du projet	Entreprises	Délais de réalisation	La note technique obtenue	MONTANT AVANT correction	MONTANT après correction	Observations
01	*REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOUAR MORCELY 2EME TRANCHE COMMUNE EL-MATMAR*	**SARL INFO WAIL** **N° FISCAL 18648010141612104898**	**04 MOIS**	**75 PTS**	**31.889.620,00 DA**	**31.889.620,00 DA**	**Le seul qualifiant**

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres technique et financières sont tenus de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03)jours de la publication de l'attribution provisoire du marché

les soumissionnaires qui contestent le choix opère par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours a compter de la date de la première parution de l'avis de l'attribution provisoire du marche dans le bulletin officiel de l'operateur publique (BOMOP) et dans les quotidiens nationaux arabe ou français. Auprès de la commission des marches dont l'adresse APC MATMAR

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2631004712**

Dimensity 9500 : MediaTek pourrait coiffer au poteau Qualcomm avec ce nouveau flagship



Grand rival de Qualcomm sur le terrain des SoC destinés aux smartphones, le taïwanais MediaTek serait en capacité de dévoiler son nouveau flagship, le Dimensity 9500, quelques heures avant son concurrent. Comme pour le narguer ?

Qui de Qualcomm ou MediaTek dégainera le premier sa nouvelle génération de SoC haut de gamme pour smartphones ? Si l'on en croit de nouvelles informations en provenance du leaker bien connu (et relativement fiable) Digital Chat Station, le taïwanais MediaTek pourrait cette année coiffer au poteau son rival américain. Du moins à quelques heures près.

Coup d'envoi le 23 septembre pour le Dimensity 9500 ?

On apprend en effet que le Dimensity 9500, avec lequel MediaTek devrait être en mesure de rivaliser face au futur Snapdragon 8 Elite Gen 2, serait présenté en grande pompe, un certain 22 septembre 2025…
soit 24 heures seulement avant le coup d'envoi du Snapdragon Summit, le 23 septembre, qui permettra cette fois à Qualcomm de présenter sa puce premium.
Si l'on s'attend à une diffusion plus large du Snapdragon 8 Elite Gen 2 sur les smartphones haut de gamme 2025 / 2026, le Dimensity 9500 devrait lui aussi motoriser une quantité importante de flagships (chinois notamment) au cours des prochains mois. En s'y prenant tôt, voire en annonçant son SoC légèrement avant celui de son principal concurrent, MediaTek s'assurerait une belle place sous les projecteurs, continuant au passage à renforcer son assise
et sa crédibilité face à Qualcomm.

Configuration CPU remaniée, fréquences modérées ?

Basée sur le procédé de gravure N3P (3 nm) de TSMC, le Dimensity 9500 adopterait une répartition 2+6 pour ses différents coeurs CPU (en lieu et place de la configuration 1+3+4 employée par le passé sur les Dimensity 9400 et 9400+, rappelle WCCFTech). Cette nouvelle puce s'en tiendrait par ailleurs à une fréquence de 4,00 GHz pour ses coeurs CPU hautes performances (contre potentiellement 4,74 GHz pour les coeurs hautes performances du Snapdragon 8 Elite Gen 2) et se contenterait d'un design CPU / GPU non modifié par rapport à celui proposé par défaut par le britannique ARM.
Le Dimensity 9500 conserverait enfin 12 coeurs Mali-G1 Ultra sur le plan GPU et parviendrait, avec sa configuration CPU, à développer 20% de performances supplémentaires en calcul multi-threadé.
On ignore par contre où en sont les performances single-core, mais il n'est pas déraisonnable de s'attendre là aussi à une montée en gamme… potentiellement plus modeste.

Un iPhone tout en verre ? Apple veut breveter l'idée



UN NOUVEAU brevet d'Apple nous montre que la firme à la pomme croquée continue de travailler sur le vieux rêve d'un iPhone qui serait tout en verre !
L'an prochain, Apple va fêter les 20 ans de l'iPhone. L'occasion de changer profondément le design de ce smartphone iconique, qui pourrait, selon des informations de Mark Gurman, se rapprocher du fameux rêve de Jony Ive, dont l'objectif final était de le transformer en une « plaque de verre ». Un rêve qui se matérialise un peu plus quand on voit le nouveau brevet déposé par Apple.

Le rêve de l'iPhone en verre existe toujours

C'est un nouveau brevet très intéressant qu'a récemment repéré le média anglophone 9to5mac. Ce dernier a en effet déterré un brevet d'Apple présentant ce à quoi pourrait ressembler un iPhone qui serait exclusivement en verre.
Il serait ainsi composé de deux éléments de verres emboîtés l'un dans l'autre, pour créer un boîtier. Il s'agirait ainsi d'un appareil doté de six faces en verre, avec chacune d'elle (les bords compris) dotée d'une capacité d'affichage, mais aussi de détection tactile.

Un design qui pourrait arriver pour d'autres produits

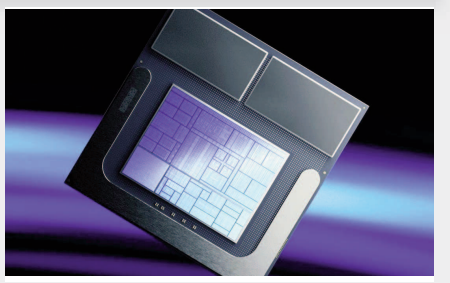
Si cet iPhone venait à voir le jour, il changerait aussi totalement un certain nombre de choses pourtant habituelles. Est-ce qu'un tel modèle pourrait ainsi supporter un port USB-C ? Et si ça n'est pas le cas, un iPhone tout en verre n'obligerait-il pas à offrir une recharge de batterie qui se fasse exclusivement par induction ? En tout cas, il est à noter qu'Apple s'intéresse à la création d'un boîtier en verre en général pour les appareils électroniques, et ne semble pas nécessairement cantonner ce dernier aux iPhone.
Le smartphone de la firme pourrait ainsi être le premier à bénéficier d'une technologie de ce genre, qu'on peut imaginer ensuite être déclinée à d'autres produits comme les tablettes iPad (voire
à d'autres encore ?).

Processeurs Nova Lake pour portables : les premières fuites de la future bombe d'Intel

À CÔTÉ des versions pour ordinateurs de bureau, l'architecture Nova Lake promet des processeurs pour laptops redoutablement puissants : plusieurs variantes sont l'objet d'une fuite.
Plus encore qu'à la sortie des Meteor Lake et Lunar Lake, Intel joue gros avec le lancement prochain des processeurs Nova Lake. Il faut dire que la situation du groupe ne s'est pas franchement améliorée au point que le Président des États-Unis semble vouloir la tête de son P.-D.G., Lip-Bu Tan.

Nova Lake doit imposer la gravure Intel 14A

Avant la fin de l'année civile 2025, Intel devrait lancer la gamme de processeurs Panther Lake qui introduira le



nœud de gravure 18A. Pourtant, aussi importante que cette génération puisse être, tous les yeux sont tournés vers la suite. C'est effectivement après Panther Lake, avec l'architecture Nova Lake qu'Intel joue en quelque sorte sa survie… enfin, si tant est que les plans du groupe ne changent pas une nouvelle fois d'ici là. Avec Nova Lake, Intel doit introduire le nœud de gravure 14A, celui qu'elle estime être sa dernière chance d'attirer des clients importants et maintenir son activité de fonderie.
Nova Lake devrait être une architecture commune aux processeurs dits desktop (à destination des ordinateurs de bureau) et à ceux conçus pour les ordinateurs portables.
Plusieurs fuites ont déjà été l'occasion des premiers et, aujourd'hui, on se penche plutôt sur les seconds dont plusieurs variantes sont prévues depuis les Nova Lake AX jusqu'aux U en passant par les HX et H.

Jusqu'à 28 cœurs CPU et 8 cœurs GPU sur portables

En revanche, du côté des variantes HX, H et U, les choses se précisent grâce aux indiscrétions d'un informateur bien connu, Jaykihn, qui souligne que la variante la plus puissante pourrait compter jusqu'à 28 cœurs CPU.
Il s'agit dans ce cas d'une puce Nova Lake HX qui reposerait sur un découpage en 8 cœurs performants, 16 cœurs efficients et 4 cœurs basse consommation. Nos confrères de VideoCardz évoquent une puce qui serait alors dotées de 28 threads, mais ce serait sans prendre en compte le retour de la technologie Hyper Threading. Si cela se confirme, on serait plutôt à 32 threads.
Les Nova Lake HX devraient en revanche compter sur une solution graphique plus modeste avec simplement 4 cœurs Xe3, ce qui reste loin de l'hypothétique Nova Lake AX (48 Xe3 cores), mais est aussi en retrait par rapport aux Nova Lake H qui en compteraient 12. Ces derniers seraient cependant prévus pour ne pas être associés à une carte graphique dédiée.

Pourquoi Moltbook et OpenClaw sont des mirages dans le boom de l'IA





Quel que soit le montant versé par Meta et OpenAI, c'est déjà trop. D'autres programmes, plus performants, peuvent accomplir les mêmes tâches.

Les points clés sur Moltbook et OpenClaw

Moltbook et OpenClaw sont tous deux irrémédiablement peu sûrs
Quel que soit le montant payé par Meta et OpenAI, c'est trop.
D'autres programmes, plus performants, ont fait leur apparition et remplissent les mêmes fonctions.
Le secteur de l'IA est devenu complètement fou.

Tout d'abord, OpenAI a embauché Peter Steinberger, créateur du framework d'agents open source populaire mais terriblement peu sécurisé OpenClaw.
Et Meta a racheté Moltbook, le réseau social viral d'agents IA qui ne dispose pas non plus de sécurité digne de ce nom.

C'est complètement fou.
Moltbook, une plateforme sociale pour agents IA
Voici les faits concernant ces transactions.
Meta a confirmé l'acquisition de Moltbook, une plateforme sociale de type Reddit où des agents IA — plutôt que des humains — publient des mises à jour, partagent des informations et interagissent entre eux. Du moins, c'est ce que l'équipe de Moltbook raconte.
En réalité, ces « agents » étaient en fait des humains jouant le rôle d'agents, ou dont les propos étaient largement scénarisés. Comme l'a écrit le journaliste spécialisé en technologie Mike Elgan, « C'est un site web où des gens se déguisent en agents IA pour créer une fausse impression de conscience et de sociabilité mutuelle de l'IA. »
Alors que Moltbook prétend compter 1,4 million d'utilisateurs, le nombre réel semble bien inférieur. Gal Nagli, responsable de la gestion des menaces chez Wiz, une entreprise spécialisée dans la sécurité cloud, a tweeté qu'il avait lui-même réussi à « enregistrer 500 000 utilisateurs sur @moltbook lui-même, car n'importe qui peut publier sur Moltbook en utilisant son API REST.
Il estime qu'il y a environ 17 000 utilisateurs réels sur le site. Ce n'est pas aussi impressionnant, n'est-ce pas ? De plus, la sécurité de Moltbook était pratiquement inexistante.
Dans un article de blog publié par la suite, Nagli a écrit : « Nous avons identifié une base de données Supabase mal configurée appartenant à Moltbook, permettant un accès complet en lecture et en écriture à toutes les données de la plateforme. »
Cela ne nécessite pas de compétences de hacker de haut niveau. Lui et son équipe ont découvert cette faille de sécurité grâce à « un audit de sécurité non intrusif, simplement en naviguant comme des utilisateurs normaux ».
Si la situation est si grave, pourquoi Meta a-t-il conclu cet accord ?
Officiellement, selon Meta, « l'arrivée de l'équipe Moltbook au sein de MSL...

[Meta Superintelligence Labs] ouvre de nouvelles façons pour les agents IA de travailler au service des personnes et des entreprises. Leur approche consistant à connecter les agents via un annuaire toujours actif constitue une avancée novatrice dans un domaine en pleine évolution. »
Pour Meta, Moltbook s'inscrit également dans sa stratégie plus large selon laquelle les utilisateurs orchestreront bientôt des flottes d'agents à travers les applications de messagerie, de productivité et les réseaux sociaux, plutôt que d'interagir avec un seul assistant monolithique. Quant à savoir si les utilisateurs de Facebook et d'Instagram voudront interagir avec l'IA plutôt qu'avec leurs amis, c'est une tout autre histoire.
Sur Facebook, j'en ai déjà ras-le-bol de voir : « Découvrez Manus, votre nouveau partenaire de travail IA. Utilisez Manus pour créer des publications pour votre page qui captivent votre audience. » Meta ne fait que surfer sur la vague de l'engouement pour l'IA. Moltbook n'a peut-être que quelques semaines d'existence, mais, malgré ses problèmes, c'est déjà un succès viral.
La technologie en elle-même n'a rien d'exceptionnel.
Il existe déjà des programmes similaires, tels que The Colony, Clawstr et 4Claw. Aucun d'entre eux n'a toutefois fait autant parler de lui.
Les conditions financières n'ont pas été divulguées, mais cette acquisition permet aux cofondateurs de Moltbook, Matt Schlicht et Ben Parr, de rejoindre le MSL de Meta, sans doute pour une coquette somme. On ignore si l'assistant IA personnel de Schlicht, Clawd Clawderberg, « qui » a aidé à créer Moltbook, a également été rémunéré.

OpenClaw sous un autre nom

Une autre raison pour laquelle Meta a pu mettre la main sur Moltbook est qu'elle n'est pas parvenue à conclure un accord avec Peter Steinberger, le développeur autrichien à l'origine d'OpenClaw, encore plus en vogue.
Initialement connu sous le nom de Clawdbot, puis sous celui de Moltbot, OpenClaw permet aux utilisateurs de créer des agents capables de contrôler des ordinateurs personnels et des services en ligne sans écrire de code.
Sam Altman, PDG d'OpenAI, a tweeté que Steinberger « serait le moteur de la prochaine génération d'agents personnels. C'est un génie qui a beaucoup d'idées incroyables sur l'avenir d'agents très intelligents interagissant entre eux pour accomplir des tâches très utiles pour les gens. Nous pensons que cela deviendra rapidement un élément central de notre offre de produits. »

Vraiment ? Un génie ?

Steinberger a codé la première version d'OpenClaw en environ une heure. Je pense qu'il était au bon endroit au bon moment pour surfer sur la vague des agents IA et s'enrichir grâce à elle.
Comme le dit le proverbe, mieux vaut être chanceux que doué, et il a vraiment eu de la chance. Vous voyez, OpenClaw est également truffé de failles de sécurité. Tout d'abord, il y a eu ce bug critique d'exécution de code à distance, CVE-2026-25253, qui permettait l'exécution de code à distance en un clic contre des instances OpenClaw via le détournement de jetons d'authentification sur WebSockets.

De par sa conception, OpenClaw stocke les clés API dans des fichiers locaux

Mais attendez, ce n'est pas tout ! De par sa conception, OpenClaw stocke les clés API et autres secrets dans des fichiers locaux et accorde aux agents un accès étendu au système d'exploitation et aux applications. Cela signifie que toute compromission peut entraîner la fuite de clés cloud, de jetons de messagerie, de mots de passe et d'historiques de discussion complets.

En bref : « Voici mes secrets ! Prenez-les ! Je vous en prie ! »

Les chercheurs ont également découvert des dizaines de milliers d'instances OpenClaw exposées sur l'Internet public. Beaucoup d'entre elles sont mal configurées, de sorte que des interfaces d'administration censées être « réservées à localhost » étaient entièrement ouvertes, confiant de fait le contrôle total du système à des attaquants distants. C'est parce que c'est exactement ce que la configuration par défaut d'origine vous offrait. Son écosystème constitue également une faiblesse majeure. Une analyse de la place de marché des compétences OpenClaw révèle qu'environ 12 % à 20 % des « compétences » répertoriées par la communauté sont carrément des logiciels malveillants ou présentent de graves vulnérabilités.
Compte tenu de toutes ces failles de sécurité, Steinberger insiste désormais pour que vous exécutiez OpenClaw uniquement en mode mono-utilisateur sur un réseau privé. Cependant, cela va à l'encontre de l'objectif même d'OpenClaw, qui est de s'appuyer sur des services Internet pour effectuer des tâches utiles.
En attendant, de nombreux autres programmes, tels que NanoClaw, TrustClaw, et Carapace AI, ont fait leur apparition. Et devinez quoi ?
Ils sont tous bien plus sûrs.

Ces deux programmes sont des exemples de logiciels médiocres

Qu'est-ce que tout cela signifie ? Eh bien, pour citer Kevin Breen, directeur principal de la recherche sur les cybermenaces chez Immersive : « Le concept est séduisant, mais sa mise en œuvre est une catastrophe en matière de sécurité. Ne croyez pas ceux qui prétendent qu'OpenClaw est simplement en train de « mûrir ».
La réalité, c'est qu'il échoue. Tant que le projet n'aura pas mis en place un environnement d'exécution « zero-trust » obligatoire et une place de marché entièrement auditée, notre recommandation est sans appel : désinstallez-le. Tout de suite. »
On peut en dire autant de Moltbook. Ces deux programmes sont des exemples de logiciels médiocres et peu sûrs, dont les partisans sont grisés par le battage médiatique autour de l'IA. Ils font beaucoup de bruit pour rien. Les réseaux d'agents multi-IA et un agent IA fonctionnant de concert avec vos services existants vont-ils changer la donne ? Oui, sans aucun doute. Mais aucun de ces programmes, en fin de compte, ne ouvrira la voie à un avenir productif pour l'IA.



Votre smartphone Android bientôt plus fluide grâce à une mise à jour invisible du "cœur" du système

FACE à une consommation CPU où le noyau représente 40 % de l'activité, Google déploie AutoFDO pour le kernel Android. Explications.
Traditionnellement, un compilateur prend des décisions statiques pour organiser le code. Cependant, ces choix ne reflètent pas toujours l'utilisation concrète d'un smartphone. L'AutoFDO (Automatic Feedback-Directed Optimization) change la donne en utilisant des profils d'exécution issus du monde réel pour guider le compilateur LLVM. Concrètement, en identifiant les fonctions "chaudes" (fréquemment utilisées) et "froides", le système réorganise le code pour maximiser l'efficacité.
Pour le noyau Android, Google utilise un environnement de laboratoire contrôlé simulant les 100 applications les plus populaires. Cette approche permet de générer des profils d'une précision sans dépendre des cycles de mise à jour des appareils en circulation.
« Sur Android, le noyau représente environ 40 % du temps CPU. Nous utilisons déjà AutoFDO pour optimiser les bibliothèques utilisateurs, obtenant une amélioration de 4 % du lancement des applications à froid », assure Yabin Cui, Android LLVM toolchain team, sur Android Developers Blog.

Un porte-avions de l'armée brésilienne a été mis en vente sur eBay !



Le HMS Vengeance a été construit pour la Royal Navy en 1945, ce porte-avions de classe Colossus a été exploité par cette dernière puis par la Royal Australian Navy pendant une courte durée, il a ensuite été acheté par la Marine brésilienne qui l'a utilisé de 1960 jusqu'à 2001 sous le nom de NAeL Minas Gerais.

En 2001, il était le plus ancien porte-avions opérationnel dans le monde, en novembre de cette même année-là il a été mis hors service pour être remplacé par un nouveau porte-aéronefs.

Ce qui est incroyable dans cette histoire est, qu'après sa mise hors service, le NAeL Minas Gerais a été mis en vente sur eBay pour 7 millions de dollars par un courtier maritime mais il a été retiré du site Web quelques jours plus tard en vertu des règles interdisant la vente de matériaux militaires.

Le cube de Rubik a 43.252.003.274.489.856.000 configurations possibles !

Le cube de Rubik, plus connu sous le nom de Rubik's Cube, est un casse tête réalisé en 1974 par « Erno Rubik », un sculpteur et professeur d'architecture hongrois, ce cube est devenu au fil du temps le plus célèbre casse-tête dans le monde entier.

Avec ces 6 faces, chacune d'elles composée d'une couleur homogène et différente des autres, et ces 54 surfaces extérieures, ce cube comporte plus de 43 trillions de combinaisons possibles. En effet, si vous tournez le cube de Rubik une fois par seconde, il vous faudrait 1400 trillions d'années pour passer par toutes les configurations du cube, si vous aviez commencé ce projet lors du Big Bang, il ne serait pas encore terminé.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



L'administration américaine a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de communication numérique en publiant une vidéo parodiant le célèbre jeu Wii Sports pour illustrer des opérations militaires réelles.

Quand la guerre en Iran devient un jeu vidéo Wii: la com' choc de la Maison-Blanche

Cette mise en scène de l'opération "Fureur Épique" en Iran soulève une vague d'indignation, mêlant malaise éthique et mépris flagrant des droits de propriété intellectuelle.

La vidéo officielle entremêle des extraits de frappes réelles sur des cibles iraniennes avec des séquences de bowling, de golf ou de basket issues de la console Nintendo. Chaque explosion réussie est célébrée par des messages enthousiastes tels que "Strike" ou "Hole in one", le tout sur fond de la musique iconique du jeu, transformant le conflit armé en divertissement interactif.

Si Nintendo n'a pas encore réagi officiellement à ce détournement, ce n'est pas la première fois que l'administration Trump s'approprie des icônes japonaises. Récemment, The Pokémon Company a dû fermement se désolidariser de la Maison-Blanche après l'utilisation non autorisée d'une carte de jeu pour promouvoir le slogan trumpiste "Make America Great Again".

Un conflit ouvert avec le monde de la culture

L'usage illégal de propriétés intellectuelles semble être devenu une marque de fabrique du gouvernement actuel. Des artistes de renommée mondiale, souvent opposés aux politiques du président, voient leurs œuvres détournées pour illustrer des vidéos guerrières. Des stars comme Kesha, Sabrina Carpenter ou Olivia Rodrigo ont déjà exprimé leur dégoût face à l'usage de leur musique.

Malgré les plaintes répétées de nombreux artistes, la Maison-Blanche persiste dans sa méthode: ignorer purement et simplement le droit d'auteur. Cette approche semble viser un impact viral maximal, quitte à s'attirer les foudres des créateurs et à banaliser la réalité des interventions militaires à travers une esthétique pop.

Au Vendée Globe, l'incroyable rencontre du trio de tête en plein océan Pacifique

Yoann Richomme, Sébastien Simon et Charlie Dalin sont dans un mouchoir de poche, au point de pouvoir se voir... à 26 000 kilomètres du départ.

VENDÉE GLOBE - Le monde est petit pour les grands navigateurs. Un mois et demi et 14 000 miles nautiques (environ 26 000 kilomètres) après le départ, les trois premiers du Vendée Globe naviguent mercredi 18 décembre dans un mouchoir de poche dans le Pacifique Sud : Une situation quasi-inédite dans l'histoire du tour du monde en solitaire.

Tout est relancé à l'avant de la flotte du dixième Everest des mers. Échappé seul en tête il y a dix jours avant le Cap Leeuwin, Charlie Dalin (Macif) a finalement été rattrapé par la patrouille au beau milieu du Pacifique Sud, entre la Nouvelle-Zélande et le point Nemo.

Une patrouille composée de deux autres as de la course au large, Yoann Richomme (Paprec Arkéa) et Sébastien Simon (Groupe Dubreuil), bien décidés à ne pas laisser le Normand s'échapper trop facilement vers une victoire qu'il convoite depuis sa deuxième place en 2021. « On a réussi un beau comeback, je suis trop content, nous voilà avec Charlie (...) On a décidé de se taper un petit sprint là au milieu du Pacifique à trois,

histoire de voir qui a le bateau le plus rapide », a exulté Yoann Richomme auprès des organisateurs.

« C'est assez dingo »

Le Varois, qui affichait plus de 400 milles (740 km) d'écart avec Charlie Dalin la semaine précédente, pouvait même observer à l'œil nu dans la matinée le bateau de son adversaire et ami, après lui avoir brièvement pris la première place du classement la veille.

Au pointage de 15 heures, les deux hommes émargeaient le long de la zone des glaces à moins de deux mille d'écart seulement après 38 jours en mer, Dalin légèrement devant. « C'est assez dingo », a reconnu Richomme en filant à toute vitesse vers l'est. « Regardez qui est là, Yoann Richomme himself. On fait des pointes à 31 nœuds (57 km/h), ça envoie du pâté », s'est régalé Dalin en filmant avec son téléphone l'Imoca bleu et rouge Richomme.

Et à une cinquantaine de milles au nord, le courageux Sébastien Simon, pourtant orphelin de son foil tribord, a rattrapé son retard et réussi lui aussi brièvement mercredi à se glisser à la première place du classement. Il était troisième, à 5 milles de Dalin dans



l'après-midi. « C'est assez fou, j'ai eu du vent, je pense un petit peu par-derrière, qui m'a permis de rattraper les deux premiers et ensuite je pense que j'ai une trajectoire beaucoup plus tendue que mes concurrents. Cela fait du bien au moral », a dit Simon.

Après un océan Atlantique mollasson et un Indien tonique marqué par une éprouvante dépression au nord des Kerguelen, le trio de tête navigue grâce à ce début de Pacifique favorable et clément sur les bases du record de 2017 (74 jours, 3 heures et 35 minutes).

Même sans record à la clef, la situation est déjà une rareté dans l'histoire de la course autour du monde. En 1990 lors de la première édition, Loïck Peyron collait encore aux basques de Titouan Lamazou dans la remontée de l'Atlantique. Et lors du Vendée Globe 2012, François Gabart avait franchi le cap Horn une heure seulement devant Armel Le Cléac'h avant de s'imposer. Mais trois bateaux de tête à moins de 6 milles les uns des autres à mi-chemin, cela reste tout à fait remarquable.

Dans le Jura suisse, un forage à 800 m de profondeur pour stocker les déchets nucléaires



Sous une montagne suisse, des chercheurs percent un forage de 800 mètres dans l'argile opalinus. Leur objectif : comprendre si cette roche peut enfermer durablement les déchets radioactifs.

Dans les profondeurs du Jura suisse, sous le mont Terri, une foreuse s'enfonce lentement dans la roche. Installée dans un laboratoire souterrain accessible depuis un tunnel autoroutier, la machine perce un trou qui atteindra à terme 800 mètres de profondeur. L'expérience vise un objectif crucial pour plusieurs pays européens : déterminer quelles roches peuvent isoler durablement les déchets radioactifs.
Le projet, baptisé DEBORAH (Deep Borehole to Resolve the Mont Terri Anticline Hydrogeology), est piloté par le GFZ Helmholtz Centre for Geosciences avec le soutien de l'office fédéral suisse de topographie swisstopo et d'un consortium international de chercheurs.

Une roche argileuse choisie pour stocker les déchets

Plusieurs pays européens recherchent actuellement des sites géologiques capables d'accueillir des dépôts souterrains de déchets nucléaires. En Allemagne, trois types de roches sont envisagés : le sel, les formations cristallines et les argiles.
La Suisse a déjà fait son choix : l'argile opalinus, une roche sédimentaire très compacte connue pour sa faible perméabilité. Depuis plus de trente ans, cette formation est étudiée dans le laboratoire souterrain de Mont Terri afin d'évaluer sa capacité à servir de barrière naturelle contre les fuites radioactives.
Le nouveau forage doit permettre d'examiner en détail la structure complète des couches géologiques, y compris les formations situées au-dessus et au-dessous de cette argile.

Un forage scientifique au cœur de la montagne

Le laboratoire de Mont Terri se trouve à environ 150 à 200 mètres sous la montagne, accessible depuis la galerie de sécurité d'un tunnel autoroutier. C'est là que la plateforme de forage a été installée.
La technique utilisée consiste à découper un anneau de roche avec un trépan creux. Une colonne centrale intacte — appelée carotte de forage — est ensuite extraite pour être analysée en laboratoire.
Pour l'instant, les scientifiques ont déjà foré environ 55 mètres, avec un taux de récupération de carottes proche de 100 %, ce qui signifie que presque tout le matériau extrait peut être étudié.

Comprendre la circulation de l'eau dans la roche

L'un des enjeux majeurs du projet est de comprendre l'hydrogéologie de la zone, c'est-à-dire la manière dont l'eau circule dans les différentes couches géologiques.
Les chercheurs veulent analyser non seulement l'argile opalinus, mais aussi les formations rocheuses environnantes, afin de simuler les conditions réelles d'un futur site de stockage.

Pour cela, ils utilisent plusieurs méthodes :

analyses des carottes de forage
expériences sismiques pour « imager » les structures souterraines
mesures gravimétriques pour étudier la densité des roches

Ces données permettront de modéliser le comportement de l'eau autour du futur dépôt, un facteur clé pour garantir l'étanchéité sur le très long terme.

Une collaboration internationale

Le projet réunit plusieurs institutions scientifiques européennes, dont :
Federal Institute for Geosciences and Natural Resources (BGR) en Allemagne
Nuclear Waste Services au Royaume-Uni
des chercheurs de l'University of Bern en Suisse. Selon le géologue Felix Kästner, responsable scientifique du projet sur le site, la première phase du forage s'est déroulée comme prévu malgré quelques retards initiaux.
"Le rythme élevé du forage a maintenu les chercheurs constamment occupés avec la cartographie des carottes et l'échantillonnage", explique-t-il. Les scientifiques attendent désormais les prochaines étapes du forage pour recueillir des données essentielles à leurs modèles géologiques.

Comment cette petite île révèle un dérèglement majeur du moteur climatique terrestre

DES CHERCHEURS australiens se sont penchés sur la hausse des précipitations sur l'île Macquarie, située au milieu de l'océan Austral. Selon eux, les changements climatiques qui s'y opèrent pourraient être représentatifs d'un dérèglement dans cette région.
est une petite île de 128 km² balayée par les tempêtes de l'océan Austral. L'île Macquarie, située à mi-chemin entre la Tasmanie et l'Antarctique, "fournit des données de précipitations de surface uniques et de haute qualité depuis 1948", présente une équipe de chercheurs de l'université Monash, en Australie. Les chercheurs ont analysé les données entre 1979 et 2023.
Sur cette période, les auteurs ont constaté une "augmentation significative de 28 % des précipitations annuelles", soit environ 260 millimètres par an. Pour ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, la hausse de la pluie modifie l'humidité des sols et les cycles de nutriments.
Dans leurs travaux, publiés dans la revue Securing Antarctica's Environment Future (SAEF), les auteurs notent que cette hausse des précipitations provoque une dégradation de la végétation locale. Les plantes endémiques, adaptées à un certain équilibre climatique, peinent à faire face à cet apport d'eau excessif. Mais plus que des conséquences pour cette île, les chercheurs estiment que cela pourrait être représentatif d'une hausse des précipitations sur l'océan Austral.

Quel rôle joue l'île Macquarie dans la surveillance de la météo pour l'océan Austral ?

Dans un document publié en 2025, la Plateforme Océan & Climat pointe le rôle primordial de l'océan Austral dans le changement climatique.
En effet, du fait de sa position géographique entourant le continent antarctique, "l'océan Austral joue un rôle majeur dans la circulation océanique globale, dans la régulation du climat, dans la régulation du cycle du carbone et dans la concentration en CO2 de l'atmosphère".
Pourtant, comme le soulignent les chercheurs dans un article de The Conversation, "c'est l'un des endroits les moins observés sur Terre". Dans la région, il n'existe que très peu d'endroits où il est possible d'installer des stations météorologiques. De plus, la couverture nuageuse rend difficile les observations par satellites. Grâce à la présence de la station météorologique sur l'île Macquarie, les chercheurs ont pu étudier les causes de la hausse des précipitations. En analysant les conditions atmosphériques quotidiennes, les scientifiques ont constaté que l'intensité moyenne des pluies augmente, ce qui explique la tendance observée sur plusieurs décennies.

Pourquoi la hausse des pluies dans l'océan Austral est inquiétante ?

Au-delà de cette île isolée, les chercheurs estiment que ces résultats pourraient refléter des changements à l'échelle de l'océan Austral. Si cette intensification des précipitations se confirme ailleurs dans la région, elle pourrait avoir des conséquences importantes pour la zone océanique.
Des pluies plus abondantes signifient un apport accru d'eau douce à la surface de l'océan. Cette eau moins salée a tendance à rester en surface et limite les échanges avec les couches plus profondes. À terme, cela peut modifier la circulation océanique, essentielle dans la régulation du climat mondial.
Les chercheurs estiment qu'en 2023, cette intensification des pluies pourrait représenter l'équivalent d'environ 2 300 gigatonnes d'eau douce supplémentaires par an dans les hautes latitudes de l'océan Austral, un volume supérieur aux apports récents liés à la fonte de la glace antarctique.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Streptocoque A : symptômes, infection, comment on l'attrape ?

Les streptocoques A et B sont des bactéries responsables de nombreuses infections dont certaines sont très graves. Plusieurs cas d'infections invasives à Streptocoque A sont signalés début décembre dont 3 décès. Comment peut-on les attraper ? Quels symptômes ? Traitements ?



Plusieurs cas pédiatriques d'infections invasives à Streptocoque du groupe A principalement survenus chez des enfants de moins de 10 ans sont signalés dans plusieurs régions en France, début décembre, rapporte Santé Publique France (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). Ce streptocoque est une bactérie qui peut entraîner des infections bénignes comme l'angine ou la scarlatine et plus gravement des infections dites "invasives" avec un risque de décès. Le 6 décembre, la Direction générale de la Santé (DGS) rapporte le décès de deux enfants et d'un adulte suite à une infection invasive à streptocoque du groupe A. Des enfants ont par ailleurs été hospitalisés en réanimation.

Ces cas n'auraient pas de lien entre eux selon la DGS et "ces signalements ne sont probablement pas dû à l'émergence d'une souche plus virulente mais plutôt à une augmentation inhabituelle du nombre de cas, en lien avec des souches différentes". Les médecins ont reçu la consigne de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A systématique devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. Le Royaume-Uni a également signalé une recrudescence de cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A ces derniers jours avec la survenue d'au moins 6 décès chez des enfants.

Définition : qu'est-ce qu'une infection à streptocoque ?

"Une infection à streptocoque est une agression microbienne car le streptocoque est une bactérie (être vivant unicellulaire rudimentaire qui a un métabolisme). Une infection se caractérise par une agression d'un ou plusieurs tissus avec généralement destruction partielle des tissus infectés" informe le Dr Stéphane Gayet, Médecin infectiologue et hygiéniste aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. "Ce processus infectieux a deux grandes composantes : les bactéries pathogènes se divisent vite et forment une masse critique envahissante (virulence) et en plus elles produisent des toxines qui sont très dangereuses" précise-t-il. Il existe de nombreuses bactéries du genre Streptococcus. Les infections à streptocoque A (Streptococcus pyogenes) et B (Streptococcus agalactiae) sont moins fréquentes maintenant du fait de la consommation importante d'antibiotiques ; or, ces streptocoques sont restés sensibles aux antibiotiques, ce qui fait que moins de gens en sont porteurs.

Qu'est-qu'une infection invasive à streptocoque A ?

Le streptocoque du groupe A peut être responsable d'infections invasives graves comme observées en France et au Royaume-Uni fin 2022. Dans ce cas, il peut occasionner des infections cutanées nécrosantes, des infections puerpérales, des pneumopathies et pleuropneumopathies et des méningites, indique Santé Publique France. Ces infections peuvent être associées à un syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS). La surveillance des infections invasives, dont celles liées au Streptocoque du groupe A (Streptococcus pyogenes) menée par Santé publique France repose sur le réseau EPIBAC.

Les données d'EPIBAC montrent que les infections invasives à SGA (streptocoque du groupe A) étaient en constante augmentation entre 2003 et 2019. Sur cette période, elles concernaient chaque année environ 1 500 à 2 500 personnes dont près de 10% d'enfants de moins de 10 ans. En 2020 l'incidence de ces infections était en diminution et cette tendance s'est poursuivie en 2021. "Cette baisse était probablement liée à la mise en place inédite sur tout le territoire de mesures barrières individuelles et collectives dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19" estime EPIBAC.

Qu'est-ce que le streptocoque A ?

Les streptocoques A et B sont assez proches. Ils appartiennent au même groupe de streptocoques. "Ce sont des souches virulentes et toxinogènes, surtout le streptocoque A" indique le Dr Stéphane Gayet.

Le streptocoque bêta- hémolytique du groupe A ou Streptococcus pyogenes est spécifique à l'espèce humaine. "Son habitat est l'arrière-gorge, donc le pharynx, et il a un pouvoir pathogène riche" informe l'infectiologue. Il est le plus souvent responsable d'infections non invasives bénignes, telles que l'angine, l'impétigo et la scarlatine. Plus rarement, il est responsable d'infections invasives graves.

Angine à streptocoque A : symptômes, c'est quoi ?

L'angine à streptocoque A dite "streptococcique" est une angine bactérienne qui peut toucher l'enfant et l'adulte. Habituellement soignée par antibiotiques, elle peut se compliquer quand le streptocoque se déplace ailleurs que dans la gorge. Des cas inquiétants dont 3 décès sont rapportés en France en décembre.

Qu'est-ce que le streptocoque B ?

Le streptocoque B (Streptococcus agalactiae) n'est pas spécifique à l'espèce humaine même si c'est une bactérie principalement humaine. On le retrouve chez certains animaux mais l'échange avec l'animal n'est pas très fréquent. Il peut devenir dangereux en cas de grossesse où il peut être transmis au nouveau-né au moment de l'accouchement et provoquer des infections graves comme une méningite ou une pneumopathie. C'est pourquoi un dépistage systématique en fin de grossesse est réalisé par prélèvement vaginal. En cas de positivité, un antibiotique est donné par voie veineuse à la mère de manière préventive dès le début du travail et jusqu'à la naissance.

Transmission : comment attrape-t-on un streptocoque ?

Les streptocoques A et B ne sont pas des bactéries commensales (qui appartiennent de façon physiologique au microbiote). Il n'est pas "normal" d'avoir des streptocoques dans notre organisme mais des gens en sont porteurs sains : ils les hébergent, les tolèrent et ne le savent pas car ils ne développent pas de maladie mais ils sont contagieux. Ils peuvent transmettre un streptocoque. "Par exemple, une personne porteuse qui a mis les mains à la bouche peut transmettre un streptocoque A ou B en serrant la main d'une autre personne. Tout ce qui va à la bouche est le principal mode d'entrée des streptocoques A et B".

Quelle est la période de contagiosité d'une personne contaminée ?

"La contagiosité (temps durant lequel une personne reste contagieuse) devient quasiment nulle après 48h de traitement antibiotique" informe le Dr Gayet. Fièvre très élevée, frissons, douleurs, altération de l'état général sont des signes d'alerte.

Quels sont les symptômes d'une infection à streptocoque ?

Les symptômes dépendent de la localisation. "Le streptocoque A en particulier donne des signes très marqués. Les symptômes (ce que l'on ressent) et signes (ce que l'on constate) sont très bruyants : fièvre très élevée (39-40•C), frissons, douleurs, altération de l'état général..." informe le Dr Stéphane Gayet. "L'érysipèle (infections cutanées) se signale par une rougeur étendue sur un membre ou sur le visage, une fièvre très élevée, des frissons" indique-t-il.

Quelles maladies entraîne un streptocoque ?

► Le streptocoque A est à l'origine d'angines rouges (érythémateuses) ou rouges à points blancs (érythémato-pultacées), de scarlatine, forme d'angine plus grave.

Il entraîne aussi des infections cutanées : l'érysipèle, infection grave qui nécessite souvent une hospitalisation, et qui se voit plutôt chez des personnes présentant une surcharge pondérale ou des troubles de la circulation lymphatique et veineuse ; l'impétigo, surtout dans les pays tropicaux. Lors d'infection invasive, plus grave, le streptocoque A est aussi à l'origine de septicémies souvent mortelles, notamment de septicémies après l'accouchement (la fièvre puerpérale), de dermo-épidermite nécrosante (fasciite nécrosante, cellulite nécrosante) qui arrive surtout à l'hôpital après une opération chirurgicale. Il y a également des pneumonies à streptocoque A.

► "Le streptocoque B a un pouvoir pathogène un peu moins intense. Il est surtout redoutable chez le nouveau-né" enseigne l'infectiologue. "Les nouveau-nés peuvent faire une septicémie après la naissance du fait de la contamination par voie basse lorsqu'une femme est porteuse du streptocoque B dans le vagin, explique-t-il. C'est pourquoi un prélèvement vaginal et du rectum est réalisé en fin de grossesse, à la 35ème semaine. Si c'est positif, le vagin est décolonisé de façon temporaire avec un traitement antibiotique avant le travail " précise le spécialiste. Le streptocoque B donne également des angines et des septicémies chez l'adulte.

Diagnostic : quels examens et tests faire pour savoir si on est contaminé ?

"Le diagnostic est surtout clinique. Un médecin qui a de l'expérience repère vite une infection à streptocoque qui présente des signes cliniques typiques (fièvre élevée, altération de l'état général, localisations habituelles...)" informe le spécialiste.

Il existe un test de diagnostic rapide pour l'angine à streptocoque (test biologique) et des hémocultures peuvent être effectuées. Une infection à streptocoque A occasionne en effet souvent un passage important de la bactérie dans le sang. Des prélèvements de sang (hémocultures) sont mis en culture dans des flacons afin d'identifier la bactérie. Des prélèvements locaux (écouvillonnage et mise en culture) peuvent également être faits, par exemple en cas d'érysipèle. Des examens de sang habituels (NFS) peuvent détecter une infection (augmentation de la CRP, hyperleucocytose). En décembre 2022, suite à une hausse de cas d'infections invasives à streptocoques A, la DGS demande aux médecins de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. "Un TROD négatif ne suffit pas à exclure une infection à streptocoque A" précise la DGS. Elles peuvent évoluer vers des formes plus sévères et parfois réanimatoires constituant le syndrome du choc toxique.

Quels sont les traitements d'une infection à streptocoque ?

Les infections à streptocoques A et B sont traitées avec des antibiotiques. "Le meilleur antibiotique est la pénicilline, surtout l'amoxicilline (CLAMOXYL)" informe le Dr Stéphane Gayet. La durée du traitement est fonction de la gravité de la maladie, de 4 jours à trois semaines.

Comment se protéger d'une infection à streptocoque ?

Pour limiter les risques de transmission, il est conseillé d'adopter les mêmes gestes barrières utilisés contre les virus de l'hiver : Lavage des mains,
Port du masque pour les personnes avec infections respiratoires,
Eternuer ou tousser dans le pli du coude

PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLERT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais –ALGER
N° Identification Fiscale: 000016001405697
A. A. D. L

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION VENTE –AADL 03 TRANCHE 185 000 LOGEMENTS

ZONE N°01

Avis D'Attribution Provisoire De Marché

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°03/DR ORAN /AADL /2026/ DU 20/01/2026

Conformément aux dispositions des articles **65,82 et 160** du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et en application des dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé **à l'avis d'appel d'offre N°03/DR ORAN/AADL /2026 du 20/01/2026 , relatif à La Réalisation DE 1000/4200 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » AU SITE 01 (HPC 36 , HPC 37 , HPC 38)AU POLE URBAIN AHMED ZABANA, COMMUNE DE MESSERGHINE , WILAYA D'ORAN ,**Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

Désignation	Attribution provisoire du marché	Montant de la soumission (Attribué) DA/TTC	Note Technique /100 Points	Critère de choix	Délai (Mois)
La Réalisation DE 1000/4200 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » AU SITE 01 (HPC 36 , HPC 37 , HPC 38)AU POLE URBAIN AHMED ZABANA, COMMUNE DE MESSERGHINE , WILAYA D'ORAN	SARL EL BAYRAK CONSTRUCTION NIF 000948016287336	4 697 536 040,00	92	Le seul soumissionnaire pré-qualifié techniquement et dont l'offre financière est avantageuse	24 Mois

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau-de la direction Régionale AADL -ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux (écrite ou électroniques) ou dans le BOMOP ou Portail électronique.
Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville et de l'aménagement du territoire sise à AIN ALLAH – DELY IBRAHIM - Alger qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux (écrite ou électroniques) ou dans le BOMOP ou Portail électronique.
Si les dates limites sus –indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2631004718**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE MESSAAD
DAIRA DE MESSAAD

COMMUNE DE SELMANA
NIF:098417225149615

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application du loi n 12-23 du 05-08-2023 fixant les règles générales relative aux marches public et décret présidentiel n°15/247 du:16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique (article 65) , Le Président de la commune de SELMANA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n°03/26 relatif aux : **PAVAGE DES ROUTES DU VILLAGE ELBORDJ ,** Paru dans les quotidiens le 23/02/2026 qu'a l'issue de l'analyse des offres , le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire comme suit :

PROJET	SOUMISSIONAIRE RETENU	NIF	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT CORRIGE	DELAI DE REALISATION	OBS
PAVAGE DES ROUTES DU VILLAGE ELBORDJ	E.T.P CHAALANI BACHIR	179217010125836	19.526.979.40	19.526.979.40	85 JRS	MOINS DISANT

NB: En application de l'article 82 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, Tout soumissionnaire souhaite prendre connaissance des résultats de l'évaluation de son offre, de contacter nos services dans un délai maximum de 03 jours à compter de la date de la lere parution de cet avis dans la presse.
Les soumissionnaires contestent le choix opéré par la commission d'évaluation des offres, peuvent introduire un recours dans un délai maximum de 10 jours, de la date de la lere parution de cet avis dans la presse, auprès de la commission des marchés.

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2616009087**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : 424024000007248

Avis d'Annulation de l'attribution Provisoire

Avis de Consultation N°=01/2026

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à **la consultation N°=01/2026 ; Travaux de Réhabilitation de la résidence universitaire Centre – Biskra - .**

LOT : Réhabilitation réseau intérieur GAZ à la résidence universitaire Centre - Biskra.

que l'attribution provisoire est annulée.

Les soumissionnaires souhaitant prendre connaissances du motif de l'annulation sont invités à se rapprocher de la Direction des Equipements Publics au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis d'annulation.

Les soumissionnaires contestant l'annulation, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marches de la wilaya de Biskra dans un délai de (10) jours à partir de la première publication du présent avis d'annulation dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 16/03/2026 / ANEP 2616009142**

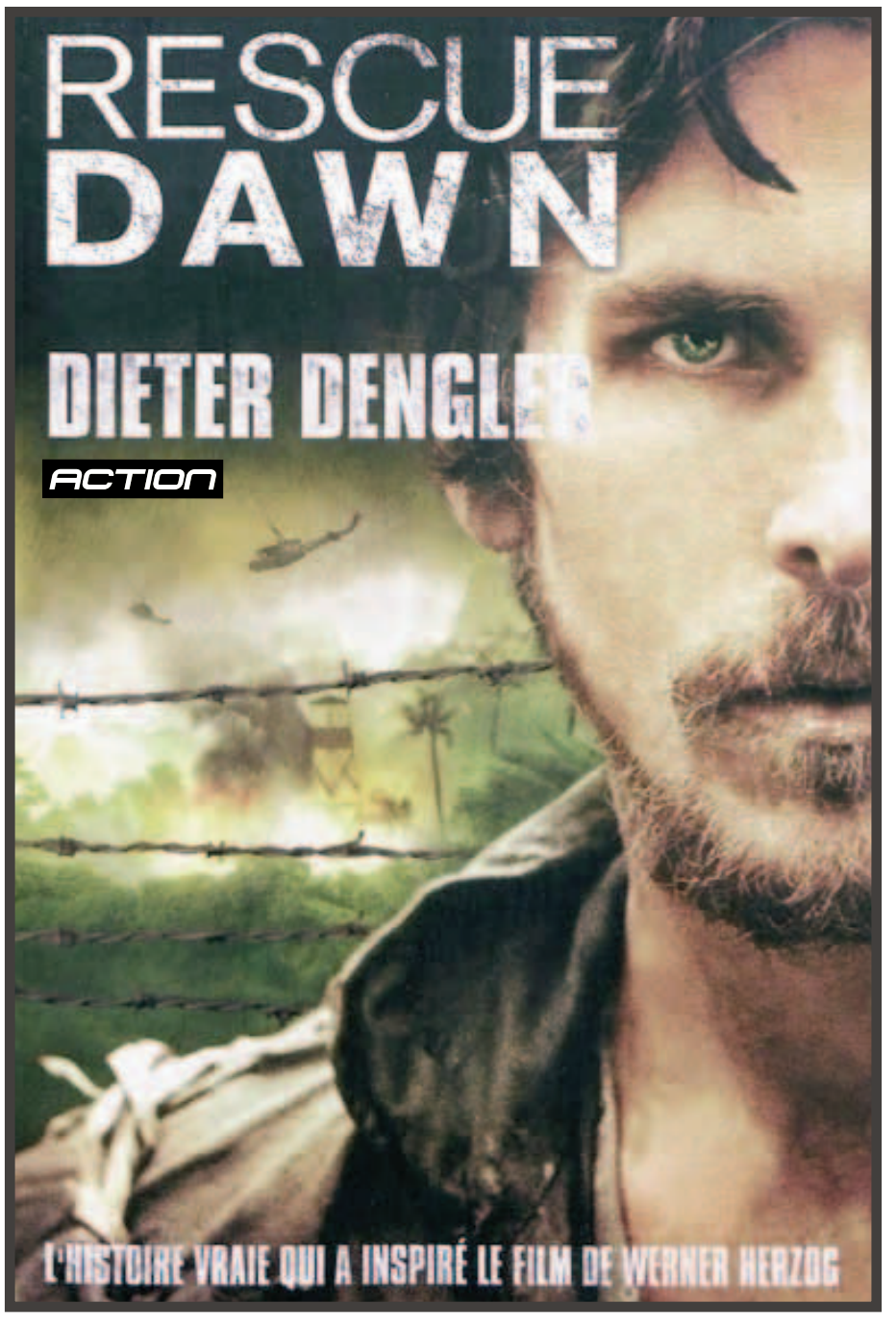












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique - France 2025 — TF1
Maison de retraite

21h00 Série policière - France 2025 — France 2
L'art du crime

21h00 Téléréalité — 6ter
Mariés au premier regard Saison 10

21h00 Série dramatique - 2026 — CANAL+
Un prophète

20h50 Thriller — W9
Etats-Unis - 2013
Homefront

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
France - 2021
Titane

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Film d'action Etats-Unis - 2019 — CINE+ PREMIER
John Wick Parabellum

21h00 Rugby : Super Rugby Pacific — CANAL+ SPORT
Rugby

21h00 Comédie dramatique - 2025 — CINE CINEMA
La Cache

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2004
Starsky et Hutch

21h15 Film fantastique — TMC
Etats-Unis - 2015
Jurassic World

21h00 la chaine ACTION



Western (Etats-Unis - 2022)

Terror on the Prairie

Dans une région désertique et inhospitalière du Montana, pendant l'hiver de 1875, Hattie McAllister vient de donner naissance à Bess. Très vite, la jeune femme doit partager son temps entre les tâches ménagères et agricoles, et les soins au nouveau-né, quand son mari Jeb, ancien tireur d'élite pendant la guerre de Sécession, prend la route avec leur fils Will pour chasser.

22h35

Film de guerre (Etats-Unis - Luxembourg 2006)

Rescue Dawn

En 1966, alors que la guerre du Vietnam fait rage, Dieter Dengler (Christian Bale), un pilote de chasse d'origine allemande, se voit confier une mission secrète consistant à bombarder des cibles stratégiques au Laos. Malheureusement, son avion est abattu, le laissant entre les mains de guérilleros impitoyables qui le capturent et l'emmènent dans un camp de prisonniers. Là, il fait la connaissance de deux soldats américains, Duane (Steve Zahn) et Gene (Jeremy Davies), qui partagent son désespoir et sa volonté de s'évader. Malgré les dangers omniprésents et les tentatives de dissuasion de ses compagnons, Dieter est déterminé à retrouver sa liberté.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:05	12:38	16:01	18:37	20:01
CONSTANTINE	05:10	12:42	16:06	18:42	20:05
ALGER	05:24	12:56	16:21	18:56	20:19
OUARGLA	05:19	12:47	16:13	18:47	20:06
CHLEF	05:31	13:03	16:27	19:03	20:26
MOSTAGANEM	05:36	13:08	16:32	19:08	20:30
ORAN	05:40	13:11	16:36	19:11	20:33

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8443 – LUNDI 16 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	10°
Oran	17°	8°
Constantine	12°	2°
Ouargla	22°	10°

UNE NOUVELLE TRAGÉDIE SUR LES ROUTES

5 morts et 38 blessés à M'sila

Une nouvelle tragédie s'est produite samedi soir dans la commune de Ben Srour (wilaya de M'sila), où une collision violente entre un bus desservant la ligne El Oued-Tlemcen et un camion sur la route nationale RN 46 a coûté la vie à cinq personnes dont deux hommes, une femme et deux enfants et fait 38 blessés. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Protection civile.



L'hécatombe se poursuit.

Les victimes ont été prises en charge sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital, tandis que les services de secours mobilisaient ambulances et moyens nécessaires pour porter assistance. Ce drame rappelle tristement l'accident survenu le 15 août dernier à Alger, lorsqu'un bus de transport de passagers est tombé d'un pont dans l'Oued El Harrach, faisant 18 morts et 13 blessés, dont deux dans un état grave.

La catastrophe a nécessité l'intervention de plongeurs et de nombreuses ambulances, et des citoyens ont plongé eux-mêmes dans l'oued pour tenter de sauver les passagers. Une enquête avait été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Le commissaire principal de police, M. Rabah Zouaoui, a révélé hier, sur les ondes de la radio nationale, le bilan des accidents de la circulation survenus au cours de la dernière semaine dans les zones urbaines, qui s'élève à 280 accidents, ayant causé 12 décès et 375 blessés. Il a ajouté à ce chiffre le drame survenu hier matin dans la région de Ben Srour, sur la route nationale n°46 à Tébessa, qui a fait cinq morts et 38 blessés à la suite d'une violente collision entre un camion et un bus de transport de passagers sur la ligne reliant la ville de Ouargla (Wadi Souf) à Tlemcen.

M. Rabah Zouaoui a indiqué que les statistiques de la circulation avaient enregistré une légère baisse par rapport à la deuxième semaine du mois précédent, avec 43 accidents de moins, soit une diminution de 13,31 %. Le nombre de blessés a diminué de 26 personnes (-16,48 %) et le nombre de décès a reculé de deux cas (-14,28 %).

Le commissaire a précisé que le but de ces statistiques n'est pas seulement de compter les victimes, mais de suivre les indicateurs afin d'identifier les causes des accidents et de trouver des solutions pour les réduire.

En ce qui concerne les mesures mises en place par la Direction générale de la Sûreté nationale, adaptées aux spécificités du mois de Ramadan, caractérisées par une circulation intense après l'iftar et durant les soirées, M. Zouaoui a souligné que chaque semaine présente ses particularités.

Pour y faire face, une couverture renforcée du territoire a été organisée, avec redistribution des patrouilles à pied et motorisées, en particulier aux heures de pointe et dans les zones très fréquentées, notamment pendant les dix derniers jours du Ramadan, où l'affluence dans les marchés et les commerces est maximale, après la prière de tarawih.

Un ensemble de mesures a également été adopté pour sécuriser les marchés et les places publiques, organiser le stationnement et éviter les embouteillages, tout en intensifiant la présence policière pour maintenir l'ordre public et réguler le trafic routier. Des dispositions ont été prises pour organiser les déplacements interwilayas, en prévision d'un afflux important de voyageurs vers les gares routières durant la dernière semaine, coïncidant avec l'Aïd el-Fitr et le début des vacances scolaires, ce qui devrait accroître significativement le trafic.

Aymen D

SORCELLERIE À BÉJAÏA

Une «guérisseuse d'esprits» arrêtée

LES AGENTS de la 6e sûreté urbaine de Béjaïa ont mis fin aux agissements d'une femme âgée de 50 ans exerçant la sorcellerie chez elle à Ighil-Ouazzoug (commune de Béjaïa) en contrepartie de sommes d'argent. Profitant de la détresse de certaines personnes vulnérables, «cette guérisseuse d'esprits maléfiques» promettait à ses victimes de les guérir du sortilège dont elles souffraient en exorcisant les esprits qui se seraient emparés d'elles, les empêchant de vivre une vie normale. Elle promettait également à des femmes en détresse de les aider à chasser le mauvais œil afin de trouver le prince charmant et se marier rapidement. «La perquisition de son domicile par les agents de la BMPJ a permis la saisie de talismans (H'rouz), de plusieurs photos de victimes des deux sexes en détresse, de l'encens (b'khour), du henné, des coupures de papier sur lesquelles sont transcrits des mots et phrases incompréhensibles au moyen d'un liquide inconnu, ainsi qu'une somme d'argent représentant les revenus des potions magiques aux compositions douteuses préparées», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction. Arrêtée et transférée au commissariat, la mise en cause a été présentée devant le parquet avant d'être mise en examen pour les faits qui lui sont reprochés. Par ailleurs, les agents de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Akbou ont démantelé, ces derniers jours, un réseau de faussaires composé de six membres, spécialisé dans la falsification de documents administratifs et l'imitation de cachets officiels. «Agissant sur la base d'informations, les enquêteurs ont mené des investigations approfondies dans le cadre de l'enquête, ce qui a permis l'identification de l'un des individus qui a été arrêté à proximité de son lieu de résidence», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué parvenu à notre rédaction.

Et d'ajouter : «deux autres membres du gang ont été arrêtés lors de la perquisition du domicile de ce dernier».

Les agents de police ont également saisi plusieurs documents, des cachets imités et des dossiers de visas falsifiés.

L'enquête a également abouti à l'arrestation de trois autres membres du réseau, dont une femme impliquée dans ce trafic. Une procédure pénale a été engagée à leur encontre pour «faux et usage de faux, falsification de documents officiels et bancaires, utilisation de cachets imités ainsi que pour usage de documents falsifiés». Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes et écroués.

N. Bensalem

8e FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

Les entreprises invitées à participer

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé l'organisation de la 8e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott, en Mauritanie, prévue du 5 au 11 mai 2026. Cette manifestation économique vise à renforcer la présence des entreprises algériennes sur les marchés extérieurs et à dynamiser les échanges commerciaux entre les deux pays. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.

A cette occasion, la même source invite l'ensemble des opérateurs économiques activant dans les domaines de la production, de l'exportation ainsi que des services à prendre part à cet événement économique d'envergure, qui réunira de nombreux acteurs économiques algériens et mauritaniens.

Cette Foire constitue, selon la même source, une opportunité importante pour promouvoir les capacités d'exportation de l'Algérie et développer les partenariats économiques avec les pays voisins. Elle permettra également de mettre en valeur une large gamme de produits et de services dans plusieurs secteurs, notamment les industries agroalimentaires, les produits agricoles, l'industrie pharmaceutique, les produits cosmétiques et d'entretien, les matériaux de construction et d'équipement ainsi que les différentes industries de transformation. Les services de santé et touristiques seront également représentés lors de cet événement.

L'organisation de cette manifestation s'inscrit, selon le ministère, dans le cadre de la volonté commune des autorités algériennes et mauritaniennes de renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales et de diversifier les domaines de coopération entre les deux pays.

À ce titre, les opérateurs économiques souhaitant participer à cette Foire sont invités à s'inscrire via la plateforme électronique mise en place par le ministère.

M. B.